N° 161 — 176me année — Un numéro : 5 centimes — Mercredi 15 Juillet 1914

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par porteuse	9.—	4.50	2.25
» par la poste	10.—	5.—	2.50
Hors de ville franco	10.—	5.—	2.50
Etranger (Union postale)	26.—	13.—	6.50

Abonnement payé par chèque postal sans frais.
Abonnements de villégiature.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau : Temple-Neuf, N° 1
Vente au numéro aux kiosques, gares, dépôts, etc.

Casier Postal 20296
Téléphone 207

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche

Bureau : Temple-Neuf, 1
Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

ANNONCES, corps 8
Du Canton, la ligne 0.10; 1re insertion minimum 0.50. Tardifs 0.40 la ligne; avis mortuaires 0.20; dito ex-canton 0.30.
Suisse et étranger, la ligne 0.20; 1re insertion minimum 1 fr. Le samedi, annonces commerciales: 0.25 la ligne: min. 1.25.
Réclames, 0.50 la ligne, min. 2.50. Suisse et étranger, le samedi, 0.60; min. 3 fr.
Demander le tarif complet. — Le journal se réserve de retarder ou d'avancer l'insertion d'annonces dont le contenu n'est pas lié à une date.

Les annonces sont reçues à l'administration du journal et par les agences de publicité en Suisse et à l'étranger. — Les annonces remises avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE NEUCHATEL

Soumission

pour la construction d'un canal-égoût, de Clos-Brochet à la rue du Manège.

Les plans et cahiers des charges peuvent être consultés au bureau technique des Travaux publics auquel les soumissions devront être adressées sous pli fermé, avec la mention « Soumission pour canal-égoût, de Clos-Brochet à la rue du Manège ».

Fermeture du concours mercredi 22 juillet, à 6 heures.

Direction des Travaux publics.

COMMUNE de LA COUDRE

Ensuite de démission du titulaire actuel, la Commune de la Coudre met au concours la place de garde-police et concierge du collège. Le cahier des charges est à disposition des intéressés au Secrétariat communal et les soumissions devront être adressées à M. le Président du Conseil communal jusqu'au 15 août prochain.

Conseil communal.

COMMUNE de PESEUX

Concours d'idées pour la fourniture du rideau de scène de la Grande Salle

Les personnes disposées à faire des propositions concernant la fourniture ci-dessus désignée, peuvent s'adresser au Bureau communal, tous les jours, pour consulter le programme de concours.

Deux prix de 70 et 50 fr. seront attribués aux projets placés en premier et second rangs.

Les offres portant comme suscription « Rideau de la Grande salle » devront être adressées au Bureau communal, jusqu'au 20 courant, date de fermeture du concours.

Peseux, le 9 juillet 1914.

Conseil communal.

COMMUNE de CORTAILLOD

GRANDES ENCHÈRES

de bois de feu et bois de service

Lundi 20 courant, la Commune de Cortaillod fera vendre par voie d'enchères publiques dans sa forêt :

746 stères bois de feu (sapin, foyard, dazons et écorces), **9647 fagots** de coupe et d'éclaircie (sapin et foyard), **35 tas de perches, 1 toise mosets, 20 pièces de charronnage, 15 tas de branches.**

173 plantes sapin et pesse = 174,84 m3 (coupe). 77 plantes sapin et pesse = 63,15 m3 (chablis).

Rendez-vous à 7 heures et demie à la Cabine du garde.

Les enchères commenceront à 9 h. 1/2 au 1er Chemin des Abandonnées.

Cortaillod, 11 juillet 1914. H 2248 N

Conseil communal.

IMMEUBLES

Terrain à bâtir

A vendre, à Bôle, pour bâtir, belle situation et vue magnifique, un verger clôturé de 720 m², eau, électricité. Prix 2500 fr. S'adresser au notaire **H.-A. Michaud, Bôle.** H 2261 N

Domaine à vendre

A vendre, à Bôle, un beau domaine avec maison de maître, appartement pour le fermier et dépendances, environ 19 poses en nature de pré, vergers et champs. Prix 42,500 fr. S'adresser au notaire **H.-A. Michaud, Bôle.**

A vendre, dans un grand village du Vignoble,

café-restaurant

avec écurie et porcherie. Clientèle assurée. Belle affaire très avantageuse.

S'adresser pour renseignements **Etude Max Fallet, avocat et notaire, Peseux.**

Villa à vendre à Peseux

Pour cas imprévu, à vendre une jolie villa construite l'année passée. Confort moderne, vue admirable et imprenable sur le lac et les Alpes, grandes terrasses, chauffage central, eau, gaz, électricité, environ 1000 mètres de terrain en jardin d'agrément, potager, verger et vignes; arbres fruitiers en pleine valeur; le tout clôturé. — S'adresser à M. **Louis Bonnet,** à **Peseux,** ou rue Numa-Droz 78, au 1er étage, à La Chaux-de-Fonds.

A la même adresse, à vendre deux magnifiques **sols à bâtir.**

Petite maison

à vendre tout de suite; 5 chambres et dépendances. Petit jardin. Belle situation. Prix : fr. 15,000.

S'adresser Etude Lambelet & Guinand, Neuchâtel.

A VENDRE

OCCASION

A vendre un **canot automobile,** parfait état, 4 cylindres, 9 mètres longueur. — S'adresser **chantier Denéréaz, Grandson.** H 2263 N

Vins de Neuchâtel

J'offre à vendre, en bloc ou en détail, **3 à 4000 bouteilles vin blanc recolte 1912, 2 à 3000 litres en 2 vases vin blanc récolte 1913.**

S'adresser à Léon Vuillemin, au Landeron.

8000 bouteilles Neuchâtel blanc 1912

qualité extra, à vendre en gros ou en détail. S'adresser à **Martin & Hegi, Verrières-suisses.** c.o. H 2264 N

Potager

à vendre, à bas prix, faute d'emploi. S'adresser, cette semaine, Terreaux 7, 3me g. c.o

A VENDRE

lits, lavabos, tables de nuit, commodes, canapés, armoires à une et deux portes, tables carrées, rondes, lits d'enfants, banque, machine à coudre, chaises et tabourets, étagères, sellettes, tables de salon, escalier, glaces, séchoirs, pupitres, tabourets de piano et régulateurs, quantité d'outils, établi de menuisier, un char à pont avec mécanique. Ruelle Breton n° 1, rez-de-chaussée, vis-à-vis du Temple.

A vendre pour

2500 fr. une automobile

double emploi, phaéton ou camion, forte voiture, vendue avec toutes garanties. — S'adresser à Henri Haldenwang, Neuchâtel.

La vraie source de BRODERIES

pour lingerie, comme choix, qualité et prix, se trouve toujours au **DÉPOT de BRODERIES, rue Pourtalès 2**

Lingerie faite, très soignée sur demande.

Le choix de **Robes, Laizes, Blouses** brodées, dernière nouveauté, est sans cesse renouvelé, marchandise **très fraîche** et **soignée. — Thé de Chine. — Eau de Cologne.**

PRIX DE FABRIQUE

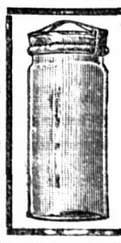

Verreries de Saint-Prex et Semsales réunies

„SIMPLEX"

BOCAUX pour conserves de fruits

les plus pratiques — les plus solides
les meilleur marché — H 24650 L

Baisse

Pendant quelques jours, nous vendons les

Gnagis salés

à **25** Ct. le 1/2 kilo

Sauf provision épuisée, journellement en vente dans toutes les succursales des

Boucheries **BELL** Charcuteries

Linges cuisine, toilette. Toile pour passer jus de fruit. Bâches et toiles imperméables. Toiles d'emballage.

A solder :

Nappages qualité extra. Toiles pour draps de lits. Piqués molletonnés.

P. BERTRAND

Rue du Château - Neuchâtel

Maison spéciale

Buffet à glace

d'occasion, en très bon état, à vendre à l'Agence Agricole Schurch & Bohnenblust, Neuchâtel, faubourg du Crêt 23.

Avis aux Ménagères

JEUDI matin, il sera vendu, sur la place du marché, deux quartiers de viande fraîche

jeune vache

à 40 et 50 cent. la livre

Se recommande, L. PAREL.

A vendre

4 poêles d'occasion

1 catelles, rond, 0m60 diamètre, 2 Sursee portatifs, 1 faïence portatif. — S'adresser à la librairie-papeterie James Attinger, Neuchâtel.

A l'Indigène

CHICORÉE SEMOULE

Marque française

Seul dépôt :

L. PORRET

succr de PORRET-ECUYER

A VENDRE

une table ronde noyer, un feuillet sapin. — S'adresser Parcs 53, 1er à droite.

A vendre une **belle génisse** prête au veau et **un vélo** demi-course en bon état. S'adresser à M. Adolphe Comtesse, voiturier, Bevaix.

A VENDRE

2 lampes à gaz (becs renversés), des stores (int. et extérieur), 1 pied pour vélo, fers à repasser (à charbon et au gaz), un seau à coke, 2 dessous d'aiguières en er-blanc.

Orangerie 2, 1er étage. c.o

Librairie-Papeterie

James Attinger

NEUCHATEL

Guides Bædeker.
Guides Joanne.
Cartes géographiques.
Flores diverses.
Bibliothèque de poche du naturaliste (plantes, champignons, poissons, insectes, papillons, etc.).
Ouvrages de l'entomologiste Fabre.
Plans, horaires.
Albums de la Suisse.
Lectures pour vacances.
Souvenirs de Neuchâtel.
Albums pour photographies.

Papiers d'emballage.
Toile goudronnée, ficelles.
Etiquettes volantes et gommées.
Papier imperméable à la graisse.
Serviettes en papier.
Porte-plume réservoir.

Papier parchemin pour confitures.
Papier pour armoires.
Papier-toilette hygiénique.

Occasion extraordinaire

435 fr.

A enlever de suite un superbe mobilier composé d'un très beau lit Louis XV, noyer poli, double face, complet, avec sommier 42 ressorts, 1 trois coins, 1 matelas très bon crin noir, 1 traversin, 2 oreillers, un duvet édredon fin, 1 table de nuit, noyer poli, dessus marbre, 1 lavabo, noyer poli, avec marbre, 1 belle glace biseautée, 2 jolis tableaux, 1 magnifique régulateur, marche 15 jours, belle sonnerie, 1 belle table ovale, noyer poli massif, 6 belles chaises très solides, 1 table de cuisine, 2 tabourets, bois dur, 1 magnifique potager français, brûlant tout combustible.

Tous ces articles sont garantis neuf, ébénisterie et literie très soignées, cédé au prix extraordinaire de 435 francs.

AUX ÉBÉNISTES

19, Faubourg de l'Hôpital, 19

NEUCHATEL

A VENDRE

tout de suite, une superbe armoire à glace, Louis XV, noyer ciré, intérieur bois dur, tablars à crémaillères, 1 tiroir, glace cristal biseauté, **160 fr.** 1 magnifique bureau-ministre, chêne massif, **180 fr.** 1 très beau lit Louis XV, double face, 2 places, complet, avec sommier 42 ressorts, 1 trois coins, 1 matelas très bon crin noir, 1 traversin, 2 oreillers, 1 duvet édredon, prix de réclame, **160 fr.** 1 superbe table hollandaise, noyer ciré massif avec allonges, **85 fr.** 1 idem Henri II, **75 fr.** 1 magnifique divan, 3 places, moquette extra, **85 fr.** 1 superbe divan, 1 pièce peluche frappé, **105 fr.** 1 excellente machine à coudre vibrante, dernier système, cousant en avant et en arrière, au pied, coffret, et tous les accessoires, prix de réclame, **110 fr.** Tous ces articles sont neufs, à enlever de suite, de bonne fabrication et vendu de confiance.

AUX ÉBÉNISTES

19, Faubourg de l'Hôpital, 19

NEUCHATEL

Papeterie H. BISSAT

Faubourg de l'Hôpital 5

Papier parchemin pour confitures - Papier pour piqueniques, en cartons de 100 feuilles ou en rouleaux - Assiettes, Gobelets en papier. Papiers d'emballage, Etiquettes, Ficelles, Cires à cacheter. Serviettes en papier - Papier hygienique pour W.-C.

Grand choix de Papiers à lettres.

H. Baillod, Neuchâtel

Bassines à confiture

pour gaz et potagers

en laiton, cuivre, aluminium émail

KUFFER & SCOTT

PLACE NUMA DROZ

Chemiserie pr Messieurs

„CHAUMONT"

col pratique, 0,75 cent.

Biscuits hollandais

Dessert exquis

Magasin L. PORRET

Rue de l'Hôpital 3

Librairie-Papeterie Journaux

T. Sandoz-Mollet

Rue du Seyon

Grand choix de Papeteries genres nouveaux. - Papier et Enveloppes en paquets et au détail, 1re qualité. - Cire à cacheter. - Encre, Plumes, Crayons, etc.

PAPETERIE

A.-G. Berthoud

NEUCHATEL

Parchemin pour confitures.
Pochettes de 100 feuilles de papier pour tartines, beurre, etc. 0.90
Rouleaux de papier pour les armoires, en blanc, bleu et fantaisie (jolies nouveautés).
Pochettes de papier à lettres, blocs, très pratiques pour le voyage et à prix avantageux.

Auvernier

A vendre meubles divers, usagés mais en bon état : 4 lits complets, tables, canapés, chaises, ustensiles pour la lessive, etc. — S'adresser n° 68.

Au Cygne

Hygiène

Grande installation pour le lavage à neuf et la stérilisation des plumes, duvets et édredons usagés pouvant se faire très rapidement et en toute saison.

LAMMERT & PERREGAUX

10, rue Pourtalès, 10

Installation électrique — Prix modérés — Service à domicile

Librairie Générale

Delachaux & Niestlé, S.A.

Rue de l'Hôpital 4

MYRIAM HARRY. La petite fille de Jérusalem	3.50
TANERA. Souvenirs anecdotiques d'un officier d'ordonnance allemand pendant la guerre de 1870-71	3.50
TOLSTOÏ. Souvenirs recueillis par son fils	3.50
PLATON. Le banquet, trad. annoté par Meunier	3.50
SÉRAO. La main coupée	3.50
CLAUDEL (Paul). Poèmes d'été	3.50
GIDE. Les caves du Vatican	3.50
FILON. Le prince impérial	3.50
BINET-VALMER. La passion	3.50
MEREDITH (Georges). L'égoïste	3.50
VAN GENNEP. Religions, mœurs et légendes, 5me série	3.50
REYNOLD. Cités et pays suisses	3.50

LE RAPIDE

Horaire répertoire

(AVEC COUVERTURE)

DE LA

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Service d'été 1914

En vente à 20 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1, — Librairie-Papeterie Sandoz-Mollet, rue du Seyon, — Kiosque de l'Hôtel-de-Ville, — Mlle Nigg, magasin sous le Théâtre, — Bibliothèque de la Gare et guichets des billets, — Papeterie Bickel-Henriod, Place du Port, Librairie-Papeterie A.-G. Berthoud, rues des Epancheurs et du Bassin, — Librairie-Papeterie Bissat, faubourg de l'Hôpital, — Papeterie A. Zimmermann, rue du Seyon, — Papeterie Winther, Terreaux 3, et dans les dépôts du canton.

A liquider, immédiatement, cabinet de lecture, conditions très avantageuses. **Librairie Duplon, Cendrier 28, Genève.** H 16336 X

Demandes à acheter

Personne de confiance **désire reprendre** en ville un

petit commerce

Demander l'adresse du No 279 au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS DIVERS

Sage-femme 1re Cl.

Mme ACQUADRO rue du Rhône, 94, Genève

Consultations tous les jours. — Téléphone 3194. Reçoit pensionnaires à toute époque. Discrétion.

APOLLO

La danse héroïque

Drame grandiose rappelant la grande catastrophe du « Titanic » en 4 actes, durée 1 h. ¼.

Autres grandes vues inédites

Drames, documentaires comiques

Dès vendredi

LA GLU

Roman de Richepin

Grande aération automatique

La salle est très fraîche

Un pasteur réformé de Soleure désire prendre en pension, dès le mois de septembre, un

JEUNE HOMME

qui fréquenterait les écoles de la ville. Vie de famille et bons soins assurés. — S'adresser à M. le Dr Dikenmann, pasteur à Soleure.

Jeune homme

25 ans, honnête et rangé, situation d'avenir, cherche à se marier avec demoiselle distinguée. Photo désirée. Offres sous H 2244 à case postale 20767 Neuchâtel.

Madame FOURCADE

Sage-femme de 1re classe

rue du Mont-Blanc 9

(près de la Gare) GENÈVE

Pensionnaires - Consultations - Prix modérés — TELEPHONE 6683

Man spricht Deutsch

PALACE

Jacques l'honneur

de Léon SAZIE

en 4 parties

Catastrophe vengeresse

en 3 actes

Bonne pension

bourgeoise, jolies chambres meublées, proximité immédiate des jardins anglais, Palais Rougemont, et des écoles. Prix modérés. S'adr. Orangerie 2, au 1er. co.

SAGE-FEMME

1re cl. de Genève et d'Autriche Pensionnaires. Téléphone 22.01 Mann spricht deutsch. **GENÈVE** Mme **PITTET, 6, Place Cornavin, 6**

Vis-à-vis de la Gare

Pension pour l'été

au Val-de-Ruz. S'adresser à Mme **GUTHEIL,** Beaux-Arts 3

Mme VAUTHIER

Sage-femme diplômée

19, rue Chantepoulet, 3me, Genève

Consultations tous les jours

Reçoit des pensionnaires. Téléph. 76-93

PROMENADES ET EXCURSIONS

SÉJOURS

Sous cette rubrique paraîtront sur demande toutes annonces d'hôtels, restaurants, buts de courses, etc. Pour les conditions s'adresser directement à l'administration de la **Feuille d'Avis de Neuchâtel,** Temple-Neuf 1.

„NEUCHATEL"

et

„FRIBOURG"

Horaire des courses journalières

NEUCHATEL-BIENNE et NEUCHATEL-YVERDON

Départs pour Bienne par bateau			
« Neuchâtel » à	7 h. 50 m.	1 h. 45	soir
Passages à l'Ile de Saint-Pierre à	9 h. 20 »	3 h. 15	»
Arrivées à Bienne	10 h. 05 »	4 h. 05	»
Départs de Bienne	10 h. 20 »	5 h. 30	»
Retour de l'Ile de Saint-Pierre	—	6 h. 15	»
Arrivées à Neuchâtel	12 h. 20 »	7 h. 50	»
Départs pour Yverdon par bateau			
« Fribourg »	7 h. 15 m.	1 h. 30	soir
Arrivées à Yverdon	9 h. 50 »	4 h. 05	»
Départs d'Yverdon	10 h. 15 »	5 h. 45	»
Retour à Neuchâtel	12 h. 50 »	8 h. 20	»

Bonne restauration à toute heure, à bord des bateaux « Neuchâtel » et « Fribourg ». Déjeuners **1 fr. 25,** dîners et soupers **2 fr. 50.**

Hôtel de la Grue

BROC (Gruyère) (Station de chemin de fer)

Séjour de repos par excellence dans situation merveilleuse, à proximité de forêts de sapins. Nombreux buts d'excursions. Cuisine bourgeoise très soignée. Prix très modérés.

H 1341 B **P. VERDAN.**

Hôtel-Pension Sumiswald, Emmenthal

pour séjour de vacances. Bonne cuisine, vins naturels. Truites de rivière. Bains de rivière, belles promenades. Prix de pension Fr. 4.—, 5.—. H 5465 Y

J. Schneeberger-Gerber.

Villégiature d'été - Kurhaus Schwarzenegg

1000 m. d'altitude — Station climatérique

Climat des Préalpes. — Vastes forêts de l'Etat. — Nourriture abondante. — Tous les jours trois communications postales avec Thoune. — Pension depuis 5 fr. — Prospectus.

La Société de Belles-Lettres jouera

PRUNELLE

de M. Ph. GODET

au Collège de Saint-Blaise

les vendredi et samedi, 17 et 18 juillet

à 8 h. 1/2 du soir

Pendant les entr'actes, il y aura quelques productions

Billets en vente dès mercredi à midi au magasin de cigares J.-Aug. Michel, rue de l'Hôpital, et le soir à l'entrée.

Numérotées, 2 fr. Non-numérotées, 1 fr. et 50 ct.

Dispensaire antituberculeux

Les consultations sont suspendues jusqu'au 3 septembre, à 4 heures.

BAUX à LOYER

La pièce, 20 cent.

En vente au bureau de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » Temple-Neuf

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

A LOUER

Pour tout de suite

à louer, au centre de la ville, appartement de 2 chambres, alcôve et cuisine. — S'adresser à **MM. James de Reynier & Cie,** 12, rue Saint-Maurice, Neuchâtel.

A louer, dans maison d'ordre, un logement bien exposé au soleil de 2 ou 3 chambres et dépendances. — Demander l'adresse du n° 574 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer, dans jolie localité du Vignoble, un appartement de 3 chambres, jardin. — Adresser les offres écrites sous chiffre L. V. 573 au bureau de la Feuille d'Avis.

Ecluse: Logement de 5 chambres et dépendances; prix, 42 fr. par mois. S'adresser **Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.**

Seyon 11: Logement de trois chambres et dépendances. — S'adresser **Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.**

Chemin du Rocher: Logement de 4 chambres et dépendances. — S'adresser **Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.**

A louer à La Coudre: Logement de 2 chambres, dépendances et jardin; eau et électricité. S'adresser **Etude G. Etter, notaire, rue Purry.**

Parcs: Logement confortables de 3 chambres, cuisine et dépendances; gaz et électricité. S'adresser **Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.**

Chavannes: Logements de 1 chambre et cuisine, et de 2 chambres et cuisine; on louerait aussi les deux réunis. — S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

A louer logement de 4 chambres, terrasse, lessiverie, pour 24 septembre, 600 fr. Grand'Rue 14, 4me.

Occasion favorable

Petite maison contiguë à maison principale et comprenant un seul appartement de deux chambres, cuisine et dépendances, pourrait, dès l'automne ou tout autre époque, être mise à la disposition d'une personne seule ou d'un ménage sans enfants, moyennant services personnels à convenir. — Quartier très agréable. Pour autres renseignements, s'adresser par écrit case postale 2724, Neuchâtel.

Auvernier

A louer, pour le 24 septembre, villa très bien située, 8 pièces, véranda vitrée, terrasse, salle de bains, chauffage central; jardins potager et d'agrément. S'adresser à Louis Fontana, entrepreneur.

Auvernier

A louer, pour époque à convenir, dans villa située au bord du lac, appartement de 4 à 6 pièces et dépendances, terrasse, chauffage central. S'adresser à Louis Fontana, entrepreneur.

Pour **dame seule** ou **petit ménage,** joli logement de 2 ou 3 chambres, dans petite maison; disponible à convenance. Etude **Petitpierre & Hotz.**

A louer, à la ruelle des Chaudronniers, dès maintenant, un logement de 2 chambres, cuisine et galetas. Prix 20 fr. par mois. S'adresser à l'**Etude Alph. et André Wavre, Palais-Rougemont.**

Fontaine-André: Près de la forêt, à louer logement de quatre chambres, dépendances et jardin. — S'adresser **Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.**

A LOUER

meublé ou non, bel appartement de 6 chambres, cuisine et dépendances. Confort moderne.

Pour tous renseignements s'adresser à **MM. James de Reynier et Cie, à Neuchâtel.**

Côte. — A louer, **dès maintenant,** logement de 3 chambres et dépendances. **Jardin. Etude Ph. Dubied, notaire.**

Ecluse 27: pour le 24 septembre, logement de 2 pièces et dépendances. S'adresser même maison au 2me.

Saint-Blaise

A louer, dès maintenant, logement de 7 pièces, toutes dépendances et beau jardin. — Rue directe 2. — S'adresser au bureau.

Parcs 63 a

A louer, pour 24 septembre, 1er étage, 3 chambres, toutes dépendances et grande véranda. Maison d'ordre.

Logement à louer

tout de suite, pour cause de départ, 3 pièces, cuisine et dépendances, rue de Neuchâtel. — Demander l'adresse du n° 544 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer, dès maintenant, dans quartier tranquille, bel appartement bien exposé au soleil, et se composant de 4 pièces à l'étage, 2 chambres hautes et toutes dépendances. - Demander l'adresse du No 139 au bureau de la Feuille d'Avis.

Au centre de la ville, logement de 4 chambres. S'adresser faubourg du Château 11.

Neubourg 18. — A louer **dès maintenant,** logement de 1 chambre, cuisine et galetas. **21 fr. — Etude Ph. Dubied, notaire.**

Tertre 10. — A louer, **dès maintenant,** logement d'**une** chambre, cuisine et galetas. **18 fr. Etude Ph. Dubied, notaire.**

Château 3. — A louer, **immédiatement,** logement de **deux** chambres, cuisine et galetas. **27 fr. Etude Ph. Dubied, notaire.**

Logement à louer à Peseux

Tout de suite ou pour époque à convenir, un logement de 4 chambres, cuisine et toutes dépendances, chauffage central, eau, gaz, électricité, au centre du village; seul logement dans la maison, immeuble moderne, terrasse et balcon. — S'adresser chez Robert Bonhôte.

Moulins. Logements de **1, 2** et **3 chambres** à louer **dès maintenant. — Etude Ph. Dubied, notaire.**

Logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, à petit ménage. Ecluse 15 bis, 3me. co.

CHAMBRES

Chambre non meublée au soleil, 3 grands buffets. A. Cusin, rue de Flandres 7, en ville.

Chambres et pension soignée. — 19, rue des Beaux-Arts, 3me étage.

A louer **jolies chambres,** au soleil, à un ou deux lits, électricité, piano à disposition. Pension si on le désire. A la même adresse, **leçons de français, travaux d'écritures.**

S'adresser l'après-midi: Avenue du 1er Mars n° 20, 3me à gauche.

Jolie **chambre** et **pension** soignée. Vue étendue. Conversation française. Confort, bains. Crêt Taconnet 34, 2me étage.

Belle grande chambre à 1 ou 2 lits. Pourtalès 6, 2me. c.o.

Très belle chambre, en plein soleil, avec vue splendide sur le lac et les Alpes, électricité. — S'adresser Parcs 53, 2me.

Chambre confortable, électricité, chauffage central, vue magnifique sur le lac. Côte 23, 3me.

Pension - famille

Beaux-Arts 15, Mme Meylan.

Chambre meublée. Seyon 36, 2me à gauche. c.o.

Jolie chambre meublée, au soleil. — Chemin du Rocher 3, plainpied, à droite.

Chambre meublée, au soleil. Louis-Favre 17, 3me, à droite.

Chambre et pension

A louer, dans belle situation, près de l'Université, une jolie chambre meublée, avec pension. S'adresser faubourg de l'Hôpital 62.

Pension-famille

Belles chambres avec balcon et terrasse; pension soignée, électricité, bains, chauffage central, piano à disposition. S'adresser Mme Rossier-Frey Crêt-Taconnet, 40. c.o

Chambre meublée. — Beaux-Arts 17, 1er à droite.

Chambre simple, au soleil, 2 ou 1 lit, à personne de toute moralité. S'adresser à Mme Lse Hirt, au magasin de coiffure, Concert 6.

Jolie chambre meublée, électricité. Ecluse 8 (Gor). c. o.

Belle grande chambre au soleil, Moulins 38, 3me, à droite.

A 2 pas de la gare, **deux jolies chambres,** dont une à 2 lits, dans ménage soigné. Vue magnifique, meubles neufs. S'adresser magasin de journaux sous le théâtre.

Belle chambre confortable, électricité. Balance 2, 2me, à dr. co

LOCAT. DIVERSES

Moulins 22. — A louer, **dès maintenant, petit local** à l'usage de **magasin ou entrepôt. Etude Ph. Dubied, notaire.**

Hôtel-restaurant

A louer, à Apples s/Morges, hôtel-restaurant avec excellentes caves meublées, terrasse, jardin, pré, verger et dépendances. Belle position, convient pour pension d'été. Conditions avantageuses, affaire d'avenir pour preneur sérieux. S'adresser au propriétaire **R. Maurer, Aubonne.**

A louer pour tout de suite

une cave

centre de la ville. — S'adresser Grand'Rue 4, 2me. c. o.

Demandes à louer

Une dame soigneuse cherche à louer petit logement 2 chambres ou part d'un appartement au soleil, dès 24 septembre. Faire les offres au notaire A.-N. Brauen.

OFFRES

Deux jeunes filles allemandes cherchent place: une ayant appris couturière, comme

Femme de chambre

S'adresser Coq-d'Inde 5, au Secours. L'autre pour **aider à la maîtresse de maison.** S'adresser au Home, rue Louis Favre 1.

Jeune Allemande

de bonne famille cherche place auprès d'enfants et pour aider dans le ménage dans une maison distinguée. Peut donner des leçons d'allemand. Offres écrites sous A. P. 570 au bureau de la Feuille d'Avis.

PLACES

ON DEMANDE

pour tout de suite ou pour le 1er août, une

Femme de chambre

sérieuse, dans la trentaine, pour donner des soins à une personne âgée et malade. Service facile. Bonnes conditions.

S'adresser à **Mme Grether-Imer, Neuveville.** H 2266 N

On demande

JEUNE FILLE

libérée de l'école, sérieuse, active, comme **aide de la maîtresse,** Bon traitement. Vie de famille. Entrée le plus tôt possible. Gages selon entente. **Mme B. Schatzmann,** Schwarzenburgstrasse 18, **Berne.**

Mme Gretillat, pasteur, Areuse, cherche jeune fille parlant français comme

femme de chambre bonne d'enfants

CUISINIÈRE

Petite pension aux environs de la ville, demande pour tout de suite ou plus tard, bonne cuisinière. Gages 40-60 fr. et bonnes-mains. S'adresser Pension «Les Ormeaux 34», Corcelles.

On cherche, pour 3 mois, à partir du **1er août,** pour ménage **très soigné,** à la campagne,

cuisinière expérimentée

Bons gages. Bonnes références exigées. Envoyer offres et certificats à **Mme René DuPasquier,** La Rive, **Concise** (Vaud).

On cherche, pour un petit ménage soigné, une

JEUNE FILLE

ayant déjà un peu de service et désirant se perfectionner dans le français. S'adresser, le matin ou le soir de 7 à 9 heures, chez Mme Diedisheim, 12, rue Saint-Maurice.

On demande une

Jeune Fille

pour aider au ménage. S'adresser Café Prahin, Vauseyon. c.o

EMPLOIS DIVERS

On demande un

JEUNE HOMME

sachant soigner les chevaux, comme **volontaire,** conditions favorables.

S'adresser à l'**Hôtel de la Gare, Sumiswald** (Emmenthal). H 5466 Y

Une personne se recommande

pour des journées de lessive et nettoyer des chambres. S'adresser à Mlle Widmer, Neubourg 9, 3me.

On demande tout de suite un bon 1er

ouvrier boulanger

Bons gages. Demander l'adresse du n° 576 au bureau de la Feuille d'Avis

Une jeune fille de 19 ans cherche place pour se perfectionner dans la langue française, comme

Sommelière ou Femme de chambre

S'adresser poste restante E. F. Boudry.

On demande bons ouvriers

serruriers

place stable et bien rétribuée. Fabrique de potagers, Travers.

Pensionnat de demoiselles allemand, cherche une institutrice pour enseigner la grammaire et la conversation française. Offres sous **O 5336 à Haasenstein & Vogler, A. G. Francfort s/M** c.o.

Représentant

sérieux et actif pour article nouveau est demandé. Case postale 12.234, Neuchâtel.

Couturière

se recommande pour travail en journée ou à la maison, on se charge des raccommodages. S'adresser Hôpital 8, 2me de 11 à midi et de 6 à 7 h. le soir.

JEUNE HOMME

cherche place dans magasin ou hôtel. S'adresser à M. Hertel, Faubourg de la Gare 23.

Jüngling

von 18 Jahren sucht Stelle zur Aüshulfe in Bureau u. Geschäft, wenn möglich mit Pension, Alb. Widmer, Aarmatt, Zuchwil b. Solothurn.

Tonnelier-caviste

Un bon tonnelier-caviste trouverait place stable pour fin courant. — S'adresser à **Octave Droit,** vins, **la Chaux-de-Fonds.** (H 15482 C)

Cocher-chauffeur

sobre et sérieux, 37 ans, sachant les 2 langues, cherche place dans famille ou commerce; connaît aussi les travaux de jardin. — Adresser offres sous R. 3281 L. à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

Dame instruite, musicienne, sachant mettre la main à tout au ménage

cherche occupation

quelconque pendant les vacances. M. poste restante, Ecluse. c.o.

On demande tout de suite

domestique voiturier

S'adresser à F. Junod, camionneur, Saint-Nicolas 14. c. o.

On demande un bon

scieur affûteur

Offres sous H 2246 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On cherche, pour entrer en place fin courant, un jeune homme de bonne conduite et connaissant bien les chevaux pour

service de postillon

(Célibataire ou marié égal.) — S'adresser chez A. Darbre, Colombier.

Pâtisserie-boulangerie

Jeune fille allemande, parlant déjà bien le français, désire se placer dans une pâtisserie ou boulangerie pour servir au magasin, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Petits gages désirés. — Demander l'adresse du n° 566 au bureau de la Feuille d'Avis.

Les **Etablissements Pathé Frères** demandent dans **chaque commune** une

personne solvable

disposant d'une salle pouvant contenir de 100 à 300 personnes, pour l'exploitation de ses nouveaux cinématographes **Kok,** films ininflammables. Aucune connaissance spéciale nécessaire. Gros bénéfices à réaliser. Ecrire P. Debard, Davos-Dorf, voyageur passera.

AVIS DIVERS

Jeune garçon de 16 ans cherche un H 7326 Lz

séjour de vacances

de deux mois dans la Suisse française. — Adresser offres détaillées à **Karl Schmidlin,** pension, **Kriens** près Lucerne.

Allemand distingué

cherche pension

où il n'y a pas d'autres pensionnaires et où il aurait souvent l'occasion d'entendre parler le français. Ecrire sous A. C. 575 au bureau de la Feuille d'Avis.

Bonne couturière

se recommande. S'adresser route des Gorges 10.

Pour instituteurs

On cherche à placer pendant les vacances d'été (5 à 6 semaines) une fille de 16 ans, élève du Gymnase de Berne, chez un instituteur où elle aurait régulièrement des leçons de français. Envoyer les offres détaillées à M. Bächler, maître secondaire, à Münchenbuchsee près Berne.

Changements d'adresses

Pour les changements d'adresses, MM. les abonnés sont priés de nous aviser

la veille

pour le lendemain de tout changement à apporter à la distribution de leur journal, sans oublier de

toujours

mentionner l'**ancienne** et la **nouvelle** adresse.

Vu le grand nombre de changements, il n'est pas possible de prendre note des dates de retour, de sorte que MM. les abonnés voudront bien nous aviser à temps.

La finance prévue pour tout changement est de **50 centimes.**

Il sera tenu compte seulement des demandes de changements indiquant

l'ancienne et la nouvelle adresse.

Administration de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

„LA NORD-DEUTSCHE"

Compagnie d'Assurances à Hambourg

INCENDIE — BRIS DE GLACE — VOL

Fondée en 1857 — Fondée en 1857

Capital souscrit Fr. 20,000,000

Capital de garantie fin 1912,	environ	Fr.	38 Millions
Recette de primes en 1912,	»	»	39 »
Indemnités payées jusqu'à fin 1912	»	»	240 »

Agence générale pour le Canton de Neuchâtel:

Henri MARTHE

Téléphone 11.90 — **NEUCHATEL** — **Concert No 4**

AULA DE L'UNIVERSITÉ

Conférence du Cours de vacances

Jeudi 16 juillet, à 11 h. 1/4

M. B. PERRELET: *«Institutions nationales»* (suite)

H 7924 N

Prix de la conférence: 1 franc.

Société immobilière des Parcs

MM. les actionnaires sont convoqués en

assemblée générale ordinaire

pour le jeudi 16 juillet 1914, à 5 heures du soir, en l'Etude de MM. Ed. Petitpierre et Ch. Hotz, notaires et avocat, rue des Epancheurs 8, à Neuchâtel.

Pour avoir le droit de participer à l'assemblée générale, les actionnaires doivent opérer le 15 juillet au plus tard, le dépôt de leurs titres d'actions en la dite Etude. En échange de ce dépôt, ils recevront un récépissé qui leur servira de carte d'admission à l'assemblée.

Ordre du jour:

1. Lecture du procès-verbal.
2. Opérations et nominations statutaires.
3. Eventuellement mise au point de la situation financière.
4. Divers.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs sont déposés en l'Etude des notaires Ed. Petitpierre & Ch. Hotz, où MM. les actionnaires peuvent en prendre connaissance.

Neuchâtel, le 4 juillet 1914.

Le Conseil d'administration.

AVIS MÉDICAUX

Dr Schinz *absent*

Dr G. REUTTER

Avenue Fornachon 11

Peseux

ABSENT jusqu'au 7 août

NADENBOUSCH

ABSENT

Dr STAUFFER

à Macolin

reçoit à Neuchâtel le jeudi, à 3 h. 1/2.

Remerciements

Les enfants de Madame Cécile BOREL-BOREL expriment leur vive reconnaissance à tous ceux qui leur ont témoigné une si grande et profonde sympathie à l'occasion de leur deuil.

Couvet, 14 juillet 1914.

AVIS MORTUAIRES

1 seul manuscrit

suffit pour l'annonce et pour les lettres de faire part.

Les avis remis au bureau avant 8 heures du matin peuvent paraître dans le numéro du jour.

Les lettres de faire part sont livrées rapidement.

Administration et imprimerie de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel,* 1, rue du Temple-Neuf.

Cartes de visite en tous genres
à l'Imprimerie de ce journal

L'hygiène et l'entretien de la chevelure

sont des nécessités d'usage courant, et les produits préconisés dans ce but sont innombrables, au point qu'il est malaisé de discerner l'ivraie du bon grain. Il importe de ne pas oublier que la condition première et indispensable pour l'hygiène des cheveux consiste à nettoyer régulièrement le cuir chevelu et la chevelure avec des soins minutieux. Or la manière la plus rationnelle et la plus pratique d'y arriver est de faire usage du

Shampoon tête noire,

produit universellement connu et apprécié, qui a pour effets de supprimer tous les résidus et produits de désagrégation accumulés sur la tête, ainsi que les poussières et les impuretés qui s'y déposent. On rétablit ainsi les fonctions naturelles du cuir chevelu et du cheveu, dans des conditions normales et physiologiques. Exiger expressément le **Shampoon tête noire** et la marque de fabrique ci-contre. Refuser catégoriquement toute contrefaçon ou imitation du produit véritable.

Marque de fabrique.

Le «Shampoon tête noire» est également en vente avec addition de jaune d'œuf, de goudron et de camomilles (à 30 centimes le paquet) dans toutes les pharmacies, drogueries et parfumeries.

Dépôt général pour la Suisse:
Doetsch, Grether & Cie, à Bâle.
Seul fabricant:
Hans Schwarzkopf, G. m. b. H., à Berlin N 37.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

MAGALI

PAR (42)

M. DELLY

XIX

Mlle Nouey et Magali, à la suite de l'infirmière, passaient entre les lits clairs des salles de l'hôpital de Sylton. Un chaud soleil de mars traversait les grandes vitres, s'épandait en nappes lumineuses sur le sol carrelé. Et, dans cette clarté, Magali vit tout à coup un visage ravagé, aux yeux clos, en qui elle eut peine à reconnaître William Roswell.

— Mais vit-il encore? balbutia-t-elle devant cette figure livide.

Au son de sa voix, le mourant ouvrit brusquement les yeux. Il eut une exclamation rauque...

— Je rêve!...

Magali s'avança, toute pâle, en murmurant intérieurement une prière.

— C'est bien moi, dit-elle doucement. Je viens vous dire que j'ai tout oublié, William Roswell.

— Pas moi!... oh! pas moi! dit-il avec un rictus de colère. Je me souviens de vos réponses méprisantes, de vos dédains, de votre refus... Vous venez ici jouir de mon impuissance!... Mais de qui êtes-vous en deuil?

Avant que la jeune fille eût pu répondre, il laissa échapper une seconde exclamation.

— Que veut dire ceci? Etes-vous donc fiancée? demanda-t-il en désignant la bague merveilleuse que portait Magali et qu'un rayon de soleil venait de faire étinceler.

Elle fit un signe affirmatif.

— Est-ce à lui?... au duc de Staldiff?

— Précisément.

Un éclair de rage jaillit de son regard.

— Quoi, son orgueil a cédé, malgré tout!... Je ne l'aurais jamais pensé. Ce beau duc, qui semblait si fier, si énergique, n'a pas plus de volonté que les autres! fit-il avec une sorte de fureur dédaigneuse.

— Il n'y a cependant rien qui doive vous étonner, dit Magali en faisant un effort pour parler avec tranquillité. Par ma mère, je suis presque l'égale du duc de Staldiff.

Il eut un soubresaut et tenta de se redresser.

— Par votre mère?... Vous ne savez pas qui elle est...

— Elle s'appelait lady Ethel Lowetead.

— Qui vous a dit?... grinça-t-il.

— Lord Lowetead lui-même, avant de mourir.

— Ah! je m'explique!... Ainsi, il faut donc qu'elle triomphe malgré tout, cette Ethel!

— Vous la connaissiez? demanda Magali en plongeant son regard dans les yeux du misérable, déjà un peu voilés par l'approche de la mort.

— Oui, je la connaissais! fit-il avec une rage sourde. Et votre père aussi... Et même je vais vous apprendre quelque chose. Luc Daultey fut trouvé assassiné dans un faubourg de Bombay, et l'auteur de cette mort demeura inconnu... Or, celui-ci s'appelait William Roswell.

Magali recula avec une exclamation d'horreur!

— Ah! cela vous émeut! dit-il avec un ricanement cynique. Que voulez-vous, je le haïssais. J'ai toujours eu une antipathie irréductible pour les gens beaux et bons, tels, par exemple, que votre noble fiancé. Cependant Luc Daultey m'avait accordé toute sa confiance, et, comme il dirigeait là-bas une petite entreprise commerciale, il m'avait remis d'avance le soin de ses intérêts dans le cas où il viendrait à disparaître, car il était de santé délicate, et sa femme, toujours malade, aurait été incapable de le remplacer. Après sa mort, je me trouvai donc investi du droit de conseil envers la jeune veuve. Celle-ci, je le savais, avait pour moi une secrète antipathie, mais jamais elle n'avait pu ébranler la confiance de son mari en son cher ami Roswell. Nonobstant cette sorte d'aversion, je me mis en mesure d'exécuter le petit plan pour lequel j'avais supprimé Luc Daultey. Je savais par celui-ci, que sa femme était récemment devenue l'héritière future de lord Lowetead, par suite de la mort du seul parent masculin existant encore. Il s'agissait donc pour moi d'épouser la jeune veuve. Je pris en main toutes les affaires d'intérêt, je me fis confier, sous prétexte d'indispensables recherches à faire, toutes les pièces légales que possédait Mme Daultey, puis, un jour, je vins lui adresser ma demande en mariage.

Avait-elle une intuition de la véritable cause de la mort de son mari? Toujours est-il qu'elle me répondit avec un tel mépris que je lui vouai dès lors une haine implacable. Peu de temps après, cette petite entreprise commerciale, qui était sa seule ressource, s'effondrait, aidée par moi, naturellement. C'était la ruine pour elle... Comme elle était une femme énergique, malgré sa santé précaire, elle se mit à donner des leçons. Alors, moi, que tentait toujours son titre d'héritière, je renouvelai ma demande. Elle ne me répondit même pas et me montra simplement la porte.

Dès lors, je m'attachai avec acharnement à lui nuire en toutes choses. Bientôt, la vie devint intolérable pour elle, et un jour j'appris qu'elle avait quitté secrètement Bombay aves ses enfants. Je ne pus jamais retrouver sa trace. Ce ne fut que beaucoup plus tard que, me trouvant chez le consul d'Ispahan en même temps que le duc de Staldiff, j'entendis celui-ci raconter incidemment votre histoire. Ie me vint alors à l'esprit que Freddy et vous étiez les seuls héritiers de lord Lowetead, et que je pourrais peut-être tenter quelque chose de ce côté. Vous auriez eu une jolie dot, miss Magali, et votre frère aurait été entre mes mains. J'aurais habilement obligé le vieux lord à vous reconnaître pour ses petits-neveux... Vous voyez que je vous raconte toutes mes petites combinaisons, bien simplement? dit-il avec un affreux rictus.

Magali, blême d'émotion devant cette révélation, s'appuyait presque défaillante contre Mlle Amélie. Mais elle se redressa tout à coup, ne voulant pas laisser cet homme jouir de sa souffrance.

— Comment se fait-il que je ne vous aie jamais vu, à Bombay?

— Cela n'a rien d'étonnant, car vous avez été presque constamment en pension, tous deux, à cause de la faible santé de votre mère, et d'ailleurs, j'allais assez rarement voir Mme Daultey, qui me recevait toujours à contre-cœur lorsque je prétextais quelques renseignements à lui demander sur les affaires d'intérêt dont m'avait chargé son mari. Je vous vis peut-être trois ou quatre fois, en passant, et il se peut fort bien que vous n'ayez gardé aucun souvenir de moi...

Il s'interrompit, haletant. Un peu d'écume montait à ses lèvres.

— Eh bien! que dites-vous de tout cela? fit-il d'une voix rauque? Vous vous réjouissez de me voir impuissant, vaincu?... oui, vaincu! haleta-t-il rageusement.

Magali s'avança, elle se pencha, malgré son instinctive répulsion, vers cet homme qui était l'assassin de son père et le persécuteur de sa mère.

— Ne pensez pas ainsi!... Au nom de mes parents, au nom de Freddy qui fut aussi frappé par vous, au mien surtout je vous pardonne, William Roswell.

— Ce n'est pas vrai, dit-il en grinçant des dents. Vous voulez faire la généreuse, mais je ne vous crois pas... Et d'ailleurs, je n'ai pas besoin de votre pardon.

— Vous avez raison, il vous faut tout d'abord celui de Dieu, dit-elle gravement.

Il râla:

— Je ne veux pas non plus de celui-là... Partez, laissez-moi en repos, au lieu de venir m'insulter de votre bonheur, de me faire connaître celui de ce duc de Staldiff que je hais... Laissez-moi mourir tranquille, puisque je n'ai pas pu me venger...

— Je vous en conjure, songez aux comptes que vous aurez à rendre à Dieu! supplia la voix frémissante de Magali. Songez que vous êtes sur le bord de l'abîme, et qu'un cri de repentir peut encore vous sauver.

— Laissez-moi! hurla-t-il. Je devine pourquoi vous êtes venue me tourmenter. Vous voulez les papiers que je possède et qui me furent remis par votre mère... Mais vous n'aurez rien, rien!

Il s'affaissa, un flot de sang s'échappant de ses lèvres.

Mlle Amélie appela l'infirmière, puis elle entraîna Magali toute frissonnante.

— Sa Grâce le duc de Staldiff vient d'arriver et vous attend au salon, misses, leur annonça la patronne de l'hôtel où elle étaient descendues.

(A suivre.)

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

POLITIQUE

AUTRICHE-HONGRIE

L'attention générale se porte actuellement sur le nouvel héritier présomptif du trône.

Bien qu'auparavant on l'eût vu, à de fréquentes reprises, remplir des devoirs de représentation, on ne le connaissait pourtant qu'imparfaitement, parce qu'il était effacé derrière son oncle, dont la marquante personnalité lui faisait ombre.

Aujourd'hui, il apparaît en pleine lumière. Dès la première heure, après la tragédie de Serajevo, il prit possession de son nouveau rôle. Libre de toute contrainte, il eut tout de suite quelques mouvements spontanés qui furent des plus heureux. De son propre chef, il alla attendre à la gare de Penzing l'empereur François-Joseph, qui revenait d'Ischl. A cette occasion, on le vit pour la première fois assis en voiture aux côtés de son grand-oncle. Ayant appris que les petits princes devenus orphelins venaient d'être ramenés à Vienne, il n'hésita pas à courir leur porter ses consolations.

Bien que sa présence à la gare du Sud, à l'arrivée du train mortuaire, n'ait pas été prévue par le protocole, il s'y rendit tout de même, et un journal a raconté qu'il aurait repoussé vertement une observation risquée à ce propos par un haut dignitaire. Toujours en ne prenant conseil que de lui-même, il se fit ensuite conduire en toute hâte à la chapelle de la Hofburg pour y recevoir les cercueils. Et maintes fois, les jours suivants, il obéit plutôt à ses inspirations personnelles qu'aux règles protocolaires. Cela fit la meilleure impression. Quand on le voyait circuler en automobile dans les rues de la capitale, le regard attentif aux saluts des passants, on pensait un peu l'avoir déjà devant soi, tel qu'il sera, devenu empereur. Si ce n'est par le type qui est blond, du moins par ses élans juvéniles et son assurance toute militaire, il accuse une certaine ressemblance avec son cousin, le roi Alphonse XIII.

RUSSIE

Une dépêche de Saint-Pétersbourg au « Petit Parisien » annonce que le fameux thaumaturge Raspoutine aurait été mortellement blessé à Pokrovsk (Sibérie), par une femme, disciple d'un autre illuminé, le moine Iliodor.

La meurtrière expliquerait son crime en accusant Raspoutine d'être un faux prophète qui trompait le tsar.

La disparition de Raspoutine, si elle était confirmée, serait un fait d'une importance considérable, en raison de l'influence dont jouissait hier encore dans les sphères de la cour et parmi la haute société, cette curieuse personnalité issue du peuple et se donnant comme une sorte de voyant ou d'inspiré ayant mission de conseiller et d'éclairer les grands. Simple « storets » (vénérable), Raspoutine n'était ecclésiastique que par la soutane, le Saint-Synode lui ayant refusé, il y a deux ans, l'ordination que de puissants protecteurs prétendaient obtenir pour lui. A défaut du caractère de prêtre et de confesseur, il avait su prendre dans les plus hautes sphères une autorité de conseiller à laquelle il a été souvent fait allusion du haut de la tribune de la Douma. Devant Raspoutine, les plus hauts personnages de l'empire s'inclinaient ou ils prêtaient une oreille attentive à ses prédications et à ses avis dans les questions politiques les plus graves. Et ce n'était pas seulement, comme il sembla d'abord, un engouement de la société, ainsi qu'elle en eut parfois déjà pour ce genre de prophètes ou de prêcheurs sortis du peuple, voix de la terre russe. Des politiques, des réalistes aussi peu sujets aux entraînements que le comte Witte lui-même étaient intéressés par Raspoutine.

Dans une interview récente, le comte Witte définissait Raspoutine « un surhomme », une « force de la nature », qui, disait-il, ne devait pas être mesuré avec les instruments de mesure ordinaires, c'est-à-dire la froide et habituelle raison.

Les adversaires de Raspoutine — et il avait dans le monde des politiques des ennemis résolus, comme dans le monde religieux également — lui reprochaient de s'emparer des consciences par des moyens hypnotiques et de mêler aux pratiques religieuses des pénitences suspectes, telles que la flagellation. Enfin, l'ingérence de Raspoutine dans les conseils de l'Etat paraissait dans les milieux parlementaires une sorte d'envoûtement inexplicable et plein de dangers. On se racontait que récemment la question de paix et de guerre pour la Russie avait tenu à un avis du voyant. Et ce bruit plus ou moins accrédité a fait scandale.

ETRANGER

Le pantalon rouge. — De Paris au « Journal de Genève » :

Ce n'est pas un grand événement, si l'on veut. Il ne saurait tout de même passer inaperçu, car il intéressera — matériellement et moralement — plus de personnes que bien des révolutions plus considérables. Le pantalon rouge, qui symbolise en quelque sorte l'armée française pour les âmes simples, le pantalon rouge a vécu.

Entendons-nous. Il ne va pas disparaître comme cela tout à coup, du jour au lendemain. Mais il semble désormais condamné sans appel, en même temps que les capotes, tuniques, vestes et dolmans bleus. Bref, on va modifier de fond en comble les uniformes de l'armée française. Le drap adopté est gris-bleu, d'une couleur rappelant tout à fait celle des canons de campagne actuels. Dès la fin de cette année, époque à laquelle les marchés de fournitures viennent à échéance (c'est même ce qui a déterminé le ministre à brusquer la décision), le remplacement des uniformes anciens commencera. Mais on ne s'en apercevra pas tout de suite. Il s'agit de constituer d'abord les stocks de mobilisation (1 million 800,000 tenues rien que pour l'armée active et la réserve du premier ban). Il faudra quatre ou cinq ans pour effectuer l'opération. D'ici là, les soldats de l'active, en permanence, et les réservistes, au cours de leurs périodes, continueront sans doute à porter l'ancien uniforme pour épuiser les approvisionnements existants.

Maladies de l'été comme : la lassitude, le malaise, le manque d'appétit, se manifestant avec des congestions à la tête et dans la poitrine, sont toujours les causes d'une mauvaise digestion que l'on guérit le mieux, le meilleur marché et sans inconvénients par l'emploi des véritables Pilules Suisses du Pharmacien Richard Brandt. La boîte avec étiquette « Croix Blanche sur fond rouge » portant l'inscription « Rich. Brandt » au prix de **1 fr. 25** dans les pharmacies.

La Lacpinine

(lait de sapin)

rend la peau blanche et veloutée

Au prix de 2 fr. le flacon dans toutes les pharmacies, drogueries et établissements de bains.

Bonne précaution. — On mande de Corfou à la « Hestia » d'Athènes, que lorsque le prince de Wied accepta d'aller régner en Albanie, il fut convenu entre lui et les puissances que, dans le cas où il se verrait forcé d'abdiquer, il recevrait une pension annuelle de 260,000 fr.

La mauvaise viande. — A Oberlind (Prusse), plus de 300 personnes ont présenté des symptômes d'empoisonnement à la suite d'absorption de viande que l'on suppose avariée.

La cure de « Nelly ». — Nelly, c'est l'éléphant du jardin zoologique de Budapest, une jeune personne de cinq ans, dont le cirque Beketow, lors d'un de ses derniers passages dans la ville, fit hommage à la municipalité. Mais Nelly souffre de rhumatismes qu'elle a contractés sur la paille humide des écuries du cirque. Les deux pattes de devant, en particulier, la font cruellement souffrir. Le docteur Adolphe Lendl, directeur du jardin zoologique, convoqua la commission d'hygiène et lui proposa d'envoyer Nelly aux bains d'Héviz, près Keszthely, station réputée à quelques lieues de Budapest. Un gardien accompagnera l'éléphant, qui utilisera les eaux thermales dans une construction spécialement aménagée à son usage. La ville de Budapest payera les frais de ce déplacement coûteux, et c'est la première fois, dit la « Gazette de Francfort », qu'un éléphant podagre sera envoyé aux bains par décision municipale.

Le monument de J.-H. Fabre. — Le comité français du monument Fabre pour la ville de Sérignan s'est rendu, samedi, à Paris, chez le sculpteur Auguste Maillard, afin d'examiner l'œuvre de l'artiste avant le moulage, qui devait être exécuté lundi. J.-H. Fabre est représenté assis sur un tronc de chêne. Le grand savant médite, le large chapeau un peu relevé sur le front, la main droite appuyée sur sa canne rustique, et la main gauche tenant la lentille qui a permis d'analyser tant de merveilles et de surprendre tant de secrets de la nature. Les membres du comité ont félicité le sculpteur pour l'œuvre puissante et d'une grande probité artistique qu'il a réalisée.

La fonte du monument suivra de près le moulage. L'inauguration aura lieu à Sérignan fin septembre.

La chasse au fauve. — Nous avons signalé qu'une lionne s'était échappée, jeudi, d'un cirque à Bourg (département de l'Ain). Toute la nuit, à travers les prairies et les champs voisins, on poursuivit le fauve. Fort heureusement, il n'a pas pris la direction des grands bois situés près de Bourg et dans lesquels il aurait été très difficile de le retrouver.

Vendredi matin, à 5 h., fuyant toujours devant le dompteur et les employés du cirque qui s'efforçaient de la reprendre vivante, la lionne fut enfin cernée par les gendarmes, qui la tuèrent à coups de carabine. Pendant la poursuite, un gendarme a été légèrement blessé au genou par une balle.

Roger Dombre. — On annonce la mort de Mme André Sisson, connue en littérature sous le nom de Roger Dombre. Ses ouvrages sont fort nombreux, plus de soixante volumes.

Une truie s'enivre. — Dans la commune de Montabot (département de la Manche), on vient de constater un cas extraordinaire d'absorption d'alcool. Un bouilleur de cru, s'étant endormi près de la chaudière dans laquelle était encore l'eau-de-vie de cidre qu'il venait de fabriquer, ne se réveilla pas quand une truie, échappée de l'étable, s'approcha et avala le contenu d'un seau d'eau-de-vie. La truie ne tarda pas à tomber comme une masse, et quatre hommes durent la transporter à l'étable ; pendant trois jours, elle est demeurée ivre-morte.

Bandit ou fou? — On annonce de Bergame (Italie) qu'un nommé Pianetta qui habitait Camerata Cornello est venu accomplir une série de meurtres dans le village voisin, à San Giovanni Bianco. Pianetta, armé d'un fusil, a tué d'abord le médecin Morali, qui soignait sa belle-mère, puis le curé Paleni; frappée par la scène tragique qui se déroulait à son chevet, la malade est à l'agonie. Pianetta a ensuite tué le secrétaire de la commune, Guidigi, et le nommé Valeria à leur domicile; rencontrant sur la route un employé de la commune, un cordonnier et le frère de celui-ci, qui travaillait à la campagne, il les tua également. Pianetta s'est enfui dans la campagne où de nombreux carabiniers le recherchent.

SUISSE

Le différend greco-turc et la Suisse. — Le consul général de Turquie à Genève et légation grecque à Paris, par l'intermédiaire de la légation suisse en cette ville, ont demandé au Conseil fédéral de désigner des arbitres pour le cas où la commission d'émigration gréco-turc à Smyrne ne pourrait pas se mettre d'accord.

La fabrique Sulzer quitte Winterthur. — Pour échapper à la double imposition, la grande fabrique de machines Sulzer et Cie quitte Winterthour, où elle a été fondée, et transporte son siège à Schaffhouse, où les conditions fiscales sont moins onéreuses. Ce départ cause un vif émoi, non seulement à la ville, qui doit à cette entreprise une partie de sa prospérité, mais aussi dans tout le reste du canton de Zurich. Il résulte d'une correspondance publiée par la « Nouvelle Gazette de Zurich » que des efforts ont été tentés par la municipalité de Winterthour pour engager la maison à revenir sur sa décision, mais que ces pourparlers ont échoué parce que la société Sulzer n'a pu obtenir l'assurance d'être protégée contre la double imposition.

Pour le moment, le nouveau siège social de Schaffhouse se bornera à administrer ses établissements de Winterthour et de Ludwigshafen, ainsi que les entreprises fondées dans d'autres pays et que la maison Sulzer a l'intention de transformer en sociétés indépendantes.

La presse zuricoise s'accorde à demander une revision de la loi fiscale, de façon à éviter l'exode d'autres grandes sociétés industrielles. La loi actuelle soumet les sociétés industrielles à une double imposition dans tous les cas où la fabrique et les comptoirs de vente se trouvent dans des localités différentes.

ZURICH. — A Männedorf, un agriculteur âgé d'une cinquantaine d'années a été victime d'une imprudence coutumière à la campagne. Le pauvre homme, qui avait à conduire deux chars de foin à la maison, s'était assis sur le timon reliant le second des véhicules au premier. Soudain, un cahot le bit basculer et il tomba sous les roues, qui lui enfoncèrent la poitrine. Transporté à l'infirmerie de Männedorf, il ne tarda pas à y rendre le dernier soupir. Il laisse une veuve et plusieurs enfants, dont quelques-uns encore en bas âge.

— A Wipkingen, un garçonnet de six mois avait été laissé seul dans son berceau, auprès d'une table sur laquelle se trouvait une lampe à pétrole allumée. Soudain, on ne sait trop à la suite de quelles circonstances, la lampe tomba sur le berceau et y mit le feu. Lorsque la mère rentra, elle trouva le petit lit en flammes et le bébé horriblement brûlé. Transporté à l'hôpital cantonal, l'enfant y a succombé peu après son arrivée.

SAINT-GALL. — Le Conseil communal de St-Gall a approuvé le projet d'emprunt de 7 millions pour la conversions d'anciennes obligations et pour procurer de nouvelles ressources. Répondant à une interpellation de M. Koch, secrétaire ouvrier, qui s'est plaint de ce que l'on ait empêché l'affichage d'un placard du comité saint-gallois, en faveur des détenus politiques de Russie, le syndic a reconnu que le commissariat de police avait en effet commis une faute.

— La grève des tailleurs de Saint-Gall est terminée. Les ouvriers reprennent le travail aux anciennes conditions et les patrons ont toute liberté d'engager qui bon leur semblera. Un contrat est conclu pour cinq ans entre les deux parties. Au bout de la troisième année, les ouvriers reçoivent une augmentation de salaire de 2 % et, au bout des quatrième et cinquième années, encore une fois 3 %, soit 8 % en tout.

FRIBOURG. — Samedi soir, vers six heures, deux jeunes gens et un enfant s'étaient rendus à Planafaye, pour s'y baigner, dans une sorte de mare formée par la Sarine, au-dessous de la villa des Glânes. L'un d'eux, Auguste Kernen, âgé de 27 ans, ouvrier à la fabrique de chocolat de Villars, entra le premier dans l'eau ; à peine y avait-il mis le pied qu'il enfonçait dans la vase et coulait sous les yeux de ses camarades impuissants à le secourir : aucun ne savait nager. Le maître de pension de Kernen arriva à son tour, mais trop tard ; le malheureux avait disparu. On fit aussitôt des recherches à l'aide d'une barque ; mais on dut les abandonner dans la nuit. Elles ont été reprises dimanche ; le corps du noyé était repêché.

Auguste Kernen était employé à la fabrique de chocolat depuis plusieurs années.

— Sur la route de Buchen à Thal, un cycliste est entré en collision avec une automobile et a été grièvement blessé.

SOLEURE. — Le canton de Soleure possède un nouvel aviateur dans la personne de M. Pfluger, fils de M. Othmar Pfluger, concierge, à Soleure. Le jeune aviateur, qui a fait son apprentissage à Reims, exécutera prochainement des vols dans son canton.

ARGOVIE. — Le Grand Conseil a abordé la discussion du projet relatif au rachat des usines de Beznau-Lœntsch. La commission a déclaré qu'elle proposait l'approbation sans enthousiasme et seulement pour manifester son intention de solidarité avec les autres cantons. Plusieurs propositions de renvoi ont été déposées.

— Les communes intéressées au chemin de fer de Triengen-Schœftland-Kœlliken se sont prononcées à l'unanimité pour le projet de voie normale, contrairement aux intentions du gouvernement et de la compagnie du Aarau-Schœftland.

— A Laufenbourg, le chef des transformateurs de l'usine électrique, M. Imfeld, ayant touché une conduite à haute tension, a été tué.

— On mande de Schongau qu'un ivrogne, qui poursuivait depuis longtemps sa femme et la frappait brutalement a été tué par celle-ci avec une fourche dont elle s'est servie en état de légitime défense.

LUCERNE. — L'autre jour, un employé de banque nommé Mühlebach, en séjour chez sa mère à Entlebuch, avait entrepris l'ascension du Feuerstein. A la descente, Mühlebach, qui était chaussé de souliers non ferrés, glissa et tomba dans un précipice. Lorsqu'on le releva, il avait cessé de vivre.

BERNE. — En se baignant dans l'Aar, à Mûri, un professeur du gymnase de Berne, M. Zulauf, s'est noyé. Dans l'établissement des bains, on avait entendu ses cris de détresse. Mais les eaux étaient si grosses qu'on ne put se porter à son secours.

— A Gunten (Oberland bernois), M. Gœtz, marchand de vélos, domicilié à Unterseen, a été tamponnée par une automobile venant de Neuchâtel. Il a une jambe fracturée et se plaint de douleurs internes. L'automobiliste a déposé une caution de 800 fr.

VAUD. — Dimanche matin, à Vernex-Dessus, une lampe à alcool a fait explosion dans un appartement habité par un jeune ménage. Le mari, qui tournait le dos à la lampe, a les reins fortement brûlés jusqu'à la ceinture ; sa femme, qui s'occupait d'un bébé, se brûla aux deux bras en voulant porter secours à son mari. L'un et l'autre se sont rendus à l'infirmerie pour y recevoir les soins nécessaires, puis, après un pansement, ont pu rentrer chez eux, où ils seront soignés.

— Dimanche soir, à 11 h., au plus fort de l'orage, l'auto-taxi de M. G., de Territet, allait du côté de Vernex ; arrivé à la Grand'Rue, à Montreux, une voiture de tramway se trouvant devant lui, le chauffeur voulut la dépasser. Malheureusement, de l'autre côté, se trouvait une autre automobile qui, elle aussi, voulant croiser le tram, força le chauffeur du taxi à stopper ; mais, aveuglé par la pluie, les éclairs et les phares, le deuxième chauffeur ne vit pas la voiture de M. G., qu'il prit en écharpe et abîma de telle manière qu'il fallut la remorquer ensuite jusqu'au garage.

Dans la voiture tamponneuse se trouvait un voyageur étranger en séjour à l'hôtel Eden ; bousculé par le choc, il fut assez sérieusement blessé au visage et fut ramené sanglant à l'hôtel où un médecin qu'on appela lui donna ses soins.

BULLETIN COMMERCIAL

Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse » :

Situation. — Les premiers jours du mois de juillet ont été marqués par quelques orages dont quelques-uns ont causé de gros dommages aux cultures. La montagne dans la région de La Chaux-de-Fonds, a particulièrement souffert et la récolte des foins aurait été réduite considérablement par la grêle qui recouvrait prairies et pâturages. Les jardins ont été aussi hâchés sur une grande étendue de territoire. La dernière semaine a été favorisée par une température vraiment estivale et un temps magnifique qui ont permis d'avancer tous les travaux et qui hâtent le moment de la moisson.

Céréales. — Les cours des blés américains sont légèrement plus fermes. On cote les Kansas II Hartwinter golf Inspection, sur les 3 de septembre à 20 fr. les 100 kilos vagon Marseille. Il est à noter que la récolte des blés de cette provenance s'achève et qu'elle donne un résultat magnifique tant au point de vue de la qualité qu'à celui de la quantité. Le nouveau blé pèserait, paraît-il, 80 à 83 kg. à l'hectolitre.

Des blés de Russie 79 kil. 2 %, non mouchetés pour embarquement sur 3 de septembre sont cotés 20 fr. 75 vagon Marseille. On en offre aussi à 20 fr. 5/8.

Les avoines sont toujours très fermes.

La fermeté des maïs persiste également et s'accentue même assez fortement. On escompte des prix élevés pour les mois d'hiver. Le conditionnement de cet article laisse, paraît-il, beaucoup à désirer.

Les orges vieilles sont cotées 16 fr. 50 les 100 kg, vagon Marseille.

Quelques jours seulement nous séparent de la moisson. Les premiers seigles ont déjà été fauchés. A ce propos il n'est pas inutile de rappeler aux agriculteurs qu'ils doivent retarder le plus possible le moment de la récolte s'ils veulent fournir à leurs moulins des blés de bonne qualité et se conservant bien.

Fourrages. — Il y a encore sur les marchés un apport régulier de foin vieux dont les cours se maintiennent de 8 à 11 fr. les 100 kg. pour la Suisse romande. Pour le foin nouveau les prix sont très variables suivant les régions : ainsi tandis qu'on l'a payé à Genève samedi dernier en moyenne 7 fr. les 100 kg., il ne s'est vendu que 5 fr. 75 à Lausanne.

Vins. — Les nouvelles du vignoble sont bonnes et tout annonce pour le moment une récolte normale, supérieure même en quelques endroits. La fleur se passe bien et on ne signale pas de maladies. Les détenteurs de vin de la dernière récolte ont fait de nouvelles concessions mais le commerce ne se montre pas plus empressé aux achats.

Miel. — La récolte de printemps a été très faible. Venant après la non moins faible récolte de 1913 il est fort probable, à moins que la récolte d'été ne soit supérieure, que les prix du miel hausseront encore. Pour le moment on pratique les prix suivants :

Lausanne, rayon 5 à 5 fr. 20 ; coulé 3 fr. 50 à 3 fr. 70 ; Yverdon 2 fr. 50 à 3 fr. ; Moudon 3 fr. ; Neuchâtel 2 fr. 80 à 3 fr. ; Sion 2 fr. 50 à 2 fr. 60.

Pommes de terre. — Les prix des pommes de terre nouvelles se rapprochent peu à peu de ceux des vieilles. On les a cotées à Lausanne samedi dernier 16 fr. à 16 fr. 65, à Neuchâtel, 16 à 18 fr. A Yverdon on les a payées 12 fr. alors que les vieilles obtenaient encore 13 fr.

Nitrate de soude. — Les marchands de gros et les syndicats agricoles peuvent déjà couvrir une partie de leurs besoins pour la campagne 1915 à des conditions qui paraissent très favorables. Les offres de Dunkerque du 3 juillet étaient de 24 fr., celles du 7 sont encore meilleures, à 23 fr. 75. Vagon Dunkerque conditions habituelles.

(Tous droits réservés.)

H. DUMUID.

Lettre du Jura bernois

De la musique. — Du bœuf s. v. p. — Les abeilles

Nous sommes sortis de la période des luttes électorales qui furent vives particulièrement à Porrentruy et à Moutier ; maintenant dans cette trêve qu'imposent du reste et la chaleur dont nous jouissons et les vacances qui désorganisent pour un temps la vie de société, on va respirer et entendre et surtout lire autre chose dans nos journaux que des appels désespérés en faveur de telle candidature et toute une littérature qui ne rappelle que de fort loin ce que nos lettres françaises ont produit d'immortel.

Ce sont d'abord les accords harmonieux de nos sociétés de musique ; vous ne pouvez pas ouvrir un périodique quelconque sans y voir annoncées plusieurs fêtes champêtres organisées par des fanfares et toutes, au dire des critiques du lendemain réussissent admirablement ; si au moins elles parvenaient à produire l'harmonie des cœurs qui suivant le dicton doit accompagner celle des voix ; hélas ! ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on cultive et la musique et le chant dans nos vallées et cependant nous y voyons encore bien des discordes et des désunions.

***

D'après une correspondance au « Petit Jurassien », les habitants de Delémont la trouveraient plutôt mauvaise : les bouchers de la ville n'auraient tué pendant le mois de juin qu'un unique bœuf ; aussi dit-on que la presse n'est pas tendre à leur égard, pas plus tendre que la viande qu'ils débitent ; et franchement si la chose est ainsi, il y a de quoi critiquer et on comprend que beaucoup dans la cité de 6000 âmes qu'est Delémont, souhaitent l'ouverture d'une boucherie Bell chez eux ; il paraît que la société coopérative de consommation sera saisie d'une demande tendant à ce but et il est probable que cet établissement donnera satisfaction à ses nombreux clients.

En attendant on est heureux de voir revenir des bords du Léman la société de musique qui a pris part aux fêtes du centenaire genevois ; si nos confédérés de là-bas ont été satisfaits de notre fanfare jurassienne, cette dernière a été enchantée de l'accueil qui lui a été fait ; cette course à Genève restera parmi celles que l'on n'oublie jamais à cause des douces émotions ressenties et des spectacles grandioses entrevus.

***

Les foins avancent assez péniblement par ces alternatives de pluie et de soleil, d'orages parfois violents et de chaleur suffocante ; ils donnent en tout cas beaucoup de travail à nos agriculteurs qui doivent tourner et retourner l'herbe coupée ; ceux ou plutôt celles qui s'accommodent de notre température ce sont les abeilles qui n'ayant rien pu butiner pendant tout le printemps et encore au mois de juin, trouvent d'abondantes récoltes sur les sapins ; « nous aurons du miel, me disait un apiculteur de la vallée de Tavannes, les sapins coulent » ; allons tant mieux si la prophétie se réalise, il y a assez longtemps que nos amis traversent des années maigres ; seulement le miel de sapin n'est pas, paraît-il du goût de chacun ; je n'en puis parler n'ayant pas le bonheur de l'aimer pas plus que le miel de fleurs ; ce qui ne m'empêche pas de souhaiter à tous ceux qui gardent ces petites bestioles force succès et prospérité pendant cette saison.

RÉGION DES LACS

Aarberg. — Dimanche après midi, en se baignant dans le canal de Hagneck, non loin d'Aarberg, le jeune Armin Tschannen, fils de M. Hans Tschannen, marchand de fer à Aarberg, s'est noyé. Son cadavre n'a pas encore été retrouvé.

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

AMIS GYMNASTES

Messieurs les membres actifs, honoraires et passifs, ainsi que les sociétés locales, sont priées de se rencontrer ce soir à 7 h. 3/4 à la gare, pour recevoir les gymnastes revenant de la fête de Grenoble.

Le comité de réception.

Partie financière

BOURSE DE NEUCHATEL du mardi 14 juillet

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. — d = demande. — o = offre.

Actions		*Obligations*	
Banque Nationale.	—.—	Etat de Neuch. 4 ½	—.—
Banque du Locle.	600.— o	» » 4 %	—.—
Crédit foncier . .	590.— o	» » 3 %	—.—
La Neuchâteloise.	500.— d	Com. de Neuc. 4 %	—.—
Câb. élect. Cortail.	530.— o	» » 3 %	—.—
» » Lyon. . .	—.—	Ch.-de-Fonds. 4 %	—.—
Etabl. Perrenoud.	—.—	» 3 %	—.—
Papeterie Serrières	230.— d	Locle 4 %	—.—
Tramw. Neuch. ord.	320.— d	» 3 %	—.—
» » priv.	400.— d	Créd. f. Neuc. 4 %	94.50 o
Neuch.-Chaumont.	16.50m	Papet. Serrièr. 4 %	—.—
Immeub. Chatoney.	510.— d	Tramw. Neuc. 4 %	—.—
» Sandoz-Trav.	200.— d	Chocolat Klaus 4 ½	99.— o
» Salle d. Conf.	223.— d	Soc. él. P. Girod 5 %	—.—
» Salle d. Conc.	220.— d	Pât. bois Doux 4 ½	98.— o
Villamont	—.—	S. de Montép. 4 ½	—.—
Bellevaux	—.—	Brass. Cardin. 4 ½	—.—
Etabl. Rusconi, pr.	—.—	Colorificio 4 ½	—.—
Soc. élect. P. Girod.	—.—	*Taux d'escompte :*	
Pâte bois Doux . .	—.—	Banque Nationale.	3 ½ %
Chocolat Klaus . .	—.—	Banque Cantonale.	3 ½ %

BOURSE DE GENEVE, du 14 juillet 1914

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. — o = offre.

Actions			
Banq. Nat. Suisse.	—.—	4 % Fédéral 1900 .	98.25
Comptoir d'Escom.	933.50	4 % Fédéral 1914 .	497.50
Union fin. genev.	563.—	3 % Genevois-lots.	97.—
Ind. genev. du gaz.	—.—	4 % Genevois 1899.	482.50
Gaz Marseille . . .	565.—	4 % Vaudois 1907.	489.50
Gaz de Naples. . .	256.— m	Japon tab. 1re s. 4 %	94.50
Accumulat. Tudor.	—.—	Serbe. . . . . 4 %	—.—
Fco-Suisse électr.	517.—	Vil. Genèv. 1910 4 %	—.—
Electro Girod . . .	—.—	Chem. Fco-Suisse.	425.— d
Mines Bor privil.	1470.— m	Jura-Simpl. 3 ½ %	430.50
» ordin.	1415.— m	Lombard. anc. 3 %	241.25
Gafsa, parts . . .	785.—	Créd. f. Vaud. 4 ½	—.—
Shansi charbon . .	—.—	S. fin. Fr.-Suis. 4 %	461.—
Chocolats P.-C.-K.	313.—	Bq. hyp. Suède 4 %	480.50m
Caoutchoucs S. fin.	76.— o	Cr. fonc. égyp. anc.	—.—
Coton. Rus.-Franç.	—.—	» » nouv.	299.50
Obligations		» Stok. 4 %	—.—
3 ½ Ch. de fer féd.	906.75	Fco-Suis. élect. 4 %	475.—
3 % différé C. F. F.	395.50	Gaz Napl. 1892 5 %	519.—
		Ouest Lumière 4 %	490.— d
		Totis ch. hong. 4 %	516.—

La Bourse continue à piétiner sur place en attendant de savoir si elle doit avancer ou reculer. Bonne tenue des Banques : Comptoir d'Escompte 933 ½ (+3 ½). Union Financière 563 (+3). Girod 182 (+2). Gaz de Marseille 565 (—7). Francotrique 517 fct (—1). Chocolats P.-C.-K. 313 (—5).

3 ½ Ch. Fédéraux 909 ½, 8, 9. 3 ½ Ch. Simplon 430 ½ (+2). 3 ½ Grisons 1901, 945. 4 ½ Ch. Fédéraux 1912-14, 497, 98 (+2). 4 ½ Mines de Totis 516 (+1).

Bourses de Bâle et Zurich		Bourses allemandes	
Bankver. Suisse .	724.—cp	3 % Emp. Allem.	76.30
Banq. Comm. Bâle.	766.—cpt	4 % Emp. Allem.	—.—
Aluminium	2542.—	2 ½ Prussien . . .	—.—
Schappe Bâle. . .	3640.— d	Deutsche Bank. .	231.30
Banque fédérale. .	683.— d	Disconto-Ges . .	181.—
Creditanstalt . .	835.— d	Dresdner Bank. .	145.50
Banq. Comm. Ital.	741.—	Cr. fonc. Cl. Prus.	—.—
Elektrobk. Zurich.	1944.—	Harpener	172.—
Cham	1949 —	Autr. or (Vienne).	100.35

Marché des métaux de Londres

	Cuivre	Etain	Fonte
Tendance...	Soutenue	Calme	Calme
Comptant...	61 17/6	146 5/.	51/4 ½
Terme.....	62 ../.	147 15/.	51/6 ½

Antimoine: tendance calme, à 26 15/. — Zinc: tendance soutenue, comptant 21 11/3, spécial 22 5/. — Plomb: tendance faible, anglais 19/10, espagnol 19 15/, vendu

CANTON

Militaire. — Le cours de répétition de la brigade d'infanterie No 4 (commandant colonel de Watteville) aura lieu du 14 au 26 septembre, dans le terrain compris entre Avenches-Payerne-Fribourg.

Les troupes stationneront du 15 ou 24, au matin, dans les cantonnements suivants: Etat-major de la 4me brigade, Avenches. Etat-major du régiment 7, Belfaux. Bataillon 14, Dudingen. Bataillon 15, état-major, Belfaux. Compagnies, Belfaux, Grolley, Ponthaux. Bataillon 16, état-major, Courtion. Compagnies, Courtion, Cutterwil, Cournillens.

Régiment 8, état-major, Domdidier. Bataillon 18, état-major, Saint-Aubin. Compagnies, Saint-Aubin, Vilars-le-Grand. Bataillon 19, état-major, Montagny-la-Ville. Compagnies, Montagny-la-Ville, Léchelles, Montagny-les-Monts. Bataillon 20, état-major, Domdidier. Compagnies, Domdidier, Oleyres, Dompierre.

Le transport de ces troupes se fera le 15 septembre, d'Auvernier, par bateau à vapeur; le 18, d'Auvernier à Portalban par le bateau « Le Neuchâtel »; le 19, d'Auvernier à Chevroux par le bateau « Fribourg »; trois compagnies du 20, d'Auvernier à Portalban par le bateau « Yverdon ». Les états-majors de brigade, régiment, 1re compagnie du bataillon 20, d'Auvernier à Portalban par bateau « Helvétie ».

Barreau. — Le Conseil d'Etat a décerné le brevet d'avocat au citoyen Eugène Meier, notaire à Nidau.

La Chaux-de-Fonds. — Le Conseil d'Etat a confirmé le citoyen Albert Rais dans ses fonctions de curé de la paroisse catholique chrétienne de La Chaux-de-Fonds, pour une nouvelle période de 6 années.

— La sûreté de La Chaux-de-Fonds a arrêté un individu suspect dont on n'a pas pu établir l'identité. Celui-ci, qui paraît très instruit, parle couramment plusieurs langues; il ne possède aucun papier.

— Une fillette de 11 ans, Hélène Nussbaumer, enfant de M. Nussbaumer, agriculteur à la Joux-Perret, a été victime l'autre jour d'un triste accident. Elle regardait son frère qui était occupé à couper l'herbe avec une faucheuse mécanique. A un certain moment, elle ne se retira pas suffisamment au passage de la machine et sentit tout à coup une horrible douleur au pied. La grosse lame en dents de scie l'avait touchée et coupant le soulier avait pénétré profondément dans l'os à la hauteur de la cheville. Le pied semblait même presque complètement détaché.

On transporta immédiatement la pauvre fillette à l'hôpital où l'on crut tout d'abord que l'ablation du pied serait nécessaire. Mais aujourd'hui l'état de la blessure s'est quelque peu amélioré.

Le Locle. — La foire de mardi a été très peu fréquentée; les agriculteurs occupés à la fenaison se soucient fort peu de perdre une journée. On ne comptait sur le champ de foire que 15 pièces de gros bétail et 85 porcs. Les acheteurs étaient plutôt rares et il y a eu peu de transactions; des marchés se sont cependant conclus dans les prix de 700 à 800 fr.

Cortaillod. — Un ouvrier nommé Bridel, occupé à la scierie de Cortaillod, s'est gravement entaillé une jambe mardi après midi alors qu'il coupait du bois au moyen d'une hâche. Il fut conduit à l'hôpital.

NEUCHATEL

Sage-femme. — Le Conseil d'Etat a autorisé Mlle Marthe Crelier, à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de sage-femme.

Contre les taons et les mouches. — Un de nos abonnés nous signale le fait que l'on peut facilement éviter des souffrances aux animaux provoquées par la piqûre des mouches et des taons, en les frottant avec une couenne de lard.

Nos vitrines. — Le nid d'hirondelles établi dans une chambre d'Auvernier, dont nous parlions hier, a été photographié par M. Ed. Jeanneret, qui a bien voulu nous envoyer l'exemplaire exposé dans nos vitrines.

Avec beaucoup d'ingéniosité, M. Jeanneret a fait diriger sur le nid le reflet lumineux d'une glace emprunté au soleil, et il a eu l'adresse de saisir le moment où la maman hirondelle donne la becquée à un de ses petits.

Parents, surveillez vos enfants! — La police a réussi à arrêter un de ces ignobles individus qui attirent de jeunes enfants soit dans la forêt, soit chez eux. Que les parents redoublent de surveillance!

Accident. — Un cantonnier de la compagnie des tramways, du nom de Matthey, est tombé mardi après midi, dans une fouille, près de Serrières et s'est fait une sérieuse entorse. Il fut transporté à son domicile.

Concerts publics. — Programme du concert de mercredi 15 juillet, par la Fanfare de la Croix-Bleue: 1.Souvenir de Berne, marche par P. Jaquillard; 2. Marche et chœur des prêtres de l'Opéra, « La flûte enchantée, par W.-A. Mozart; 3. Valse roumaine, par J. Jvanovici; 4. « Ah! vous dirai-je maman », air varié pour piston, par L. Reynaud; 5. Ouverture symphonique, par H. Maquet; 6. Le carillon joyeux, fantaisie, par A. Adroit; 7. Marche américaine, par Ph. Sousa.

Serrières. — On nous écrit:

Lundi soir, à 8 h., étaient convoquées, à l'hôtel du Dauphin, une délégation de chaque société de la localité, afin de prendre une décision concernant la halle de gymnastique, transformable, à l'occasion, pour les soirées théâtrales, en une grande salle. Le lundi 31 mars 1913, étaient convoquées dans la grande salle (?) du collège, M. le président de la commission scolaire de Neuchâtel, les députés de notre localité y compris une délégation de chaque société; on avait, dans cette importante assemblée, à décider si les sociétés de Serrières étaient en droit de faire cette demande à notre autorité communale.

Messieurs nos députés s'étaient chargés d'en faire la demande à notre Conseil général. Dans une séance du mois d'avril, M. Léon Martenet présente une motion, et cette dernière avait été appuyée par M. A. Crivelli, qui exprima l'espoir de voir cette halle se construire dans le courant de l'hiver pour occuper les ouvriers sans travail. Aujourd'hui, soit une année et trois mois plus tard, cette question est tout à fait abandonnée, aucune assemblée des sociétés intéressées n'a été convoquée, comme pourtant cela avait été annoncé; plus aucune discussion à notre Conseil général. A la fête régionale de gymnastique de Peseux, notre section avait appris qu'une somme de 90,000 fr. était votée? On entendait aussi que l'on verrait les fondements se faire dans le courant du mois de mai dernier! Allons, Messieurs, nos sociétés sont découragées, et nous nous demandons vraiment si nos sociétés ne méritent pas ce qu'elles demandent. Il y a une vingtaine d'années que promesse nous était déjà faite, et, plus que jamais, nous méritons aujourd'hui de l'obtenir, pour le motif que voici.

L'installation du chauffage central a été faite dans la halle de gymnastique, durant l'hiver dernier, et par ce fait il ne nous reste qu'une demi-halle. Ce n'est plus un local pour les élèves de nos écoles qui s'y trouvent parfois jusqu'à 40 élèves; la société de gymnastique a pris la résolution de n'y plus travailler. La grande salle dont nous disposons au collège ne répond plus aux besoins de nos sociétés, vu son emplacement défectueux, ses décors inabordables. Dans les collèges qui viennent d'être construits soit à Neuchâtel ou dans les localités qui nous entourent, les halles de gymnastique et les salles pour les spectacles qui y sont organisées pour les longues soirées d'hiver répondent aux exigences des contribuables de ces localités.

A Serrières, nous ne pouvons pas en dire autant; nos sociétés sont tout à fait délaissées, aussi dans l'assemblée de délégués des sociétés de Serrières, et après une discussion qui a duré deux heures, un vote unanime des délégués a décidé de lancer une pétition dans cette localité industrielle, pétition qui sera présentée par une délégation de chaque société, et nous espérons obtenir un accueil chaleureux pour cette œuvre nécessaire qui, espérons-le, s'élèvera bientôt parmi les fabriques si importantes de cette localité.

Agréez, Monsieur le rédacteur, nos sincères remerciements de bien avoir voulu nous réserver une colonne pour revendiquer nos droits, et recevez, au nom des délégués des sociétés intéressées, nos plus respectueuses salutations.

Au nom des délégués:

Le secrétaire-correspondant, A. PRINCE. Le président, A. GUTKNECHT.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

La Grand'Vy

Monsieur le rédacteur,

La lettre du syndicat d'élevage de la Béroche a le mérite de poser nettement la question et même de la simplifier.

Elle nous apprend en effet que le syndicat désirait louer la Grand'Vy, et non point l'acheter.

D'autre part, il devient tous les jours plus évident que la grande majorité des électeurs de Neuchâtel-Serrières veulent louer la Grand'Vy, et non point la vendre.

Mais alors, pourquoi la vendrions-nous?

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

Neuchâtel, le 14 juillet 1914.

H. STRŒLE.

La fête de la jeunesse

Elle s'est déroulée suivant le cérémonial accoutumé, sans avoir été compromise, comme l'an passé, par une intempestive chute de pluie.

La diane, à 6 h. du matin, a réveillé tout ce petit monde; à 8 heures et demie, les classes communales étaient réunies au sud du collège de la Promenade, d'où la colonne s'ébranlait à 9 h. Cortège ravissant s'il en fut, mais d'une longueur telle que tous nos corps de musique, y compris nos Armourins, n'étaient point de trop pour marquer le pas. Que de jolies toilettes! Que de jolis minois! et que de joie dans tous les yeux! On ne se lasse pas de regarder cette belle jeunesse; aussi quelle foule dans les rues où, naturellement, il n'était plus possible de circuler!

Le cortège passe par la rue des Beaux-Arts, la rue Coulon, l'avenue du Premier-Mars, la rue de l'Hôtel-de-Ville, la rue de l'Hôpital, la Grand'Rue et la rue du Seyon; il se scinde à la hauteur de la rue de la Treille, les écoles professionnelles, supérieures, les classes de français, secondaires et latines se rendant à la Collégiale par la rue du Pommier, tandis que les classes primaires vont occuper le Temple du bas.

Les cérémonies

Au Temple du bas, filles et garçons ont successivement chanté, avec un bel ensemble et une ardeur juvénile, quelques pages de nos meilleurs compositeurs, soit: « Mon beau pays, debout! », de C. Attenhofer, « L'arrivée du printemps », de F. Abt, et un noble « Hymne à la patrie », avec accompagnement d'orgues, de O. Barblan.

M. Daniel Junod adresse aux enfants une allocution pleine de vie sur Saint-Marc 4, vers. 8: « Une partie de la semence tomba dans la bonne terre... »

« Qu'est-ce qui fait le bon terrain? dit-il, c'est le labour. Si nous voulons, nous aussi, être capables de produire de bons fruits, il faut que nous soyons travaillés, labourés, pour ainsi dire; car si la terre n'est pas bien travaillée, la petite semence périra.

» Vous avez vu, à l'exposition de Berne, de merveilleuses machines, qui font toutes sortes de choses, suivant ce qu'on exige d'elles; pensez-vous que ces machines, si dociles, se soient faites toutes seules? Nou, certainement; avant d'être ce qu'elles sont aujourd'hui, elles ont été l'objet de longues recherches. Vous aussi, vous devez travailler dans votre jeunesse, pour être des hommes utiles plus tard. Les premiers fruits que vous pouvez porter, c'est de faire plaisir à vos maîtres et maîtresses, et à vos parents; demandez à Dieu force et lumière, et il vous les donnera. Je vous souhaite de beaucoup travailler, pour porter beaucoup de bons fruits. »

M. Béguin, directeur des écoles, s'adresse plus spécialement aux garçons. Il commence par faire la leçon à ces garçons qui, dans les récréations, crient comme des singes hurleurs, ou se conduisent, en dehors des heures de classe, comme des vandales, — ceci à propos des deux nouveaux collèges, qui doivent absolument être respectés; il faut que nos écoliers apprennent à ne pas porter atteinte au bien d'autrui. Les éclaireurs, continue l'orateur, ont un règlement qui leur prescrit de faire une bonne action chaque jour; eh! bien, que votre bonne action soit de ne pas causer de dégâts par simple plaisir! Il n'est pas même nécessaire d'être éclaireur pour cela.

En terminant, M. Béguin rappelle la date du 12 septembre 1814, et annonce aux enfants qu'à l'occasion du centenaire ils auront congé.

Un chant de l'assemblée et la bénédiction terminent la cérémonie.

A la Collégiale, la cérémonie a revêtu le même caractère de solennité. M. DuBois, pasteur, a prononcé, sur le courage, une allocution brève, mais incisive. Il a beaucoup insisté sur la valeur du devoir et engage vivement ses auditeurs à avoir, comme Moïse, foi dans l'invisible.

M. Paris, directeur des écoles secondaires, a rappelé les grands anniversaires que nous allons célébrer cette année, en même temps que les manifestations les plus caractéristiques de notre vie nationale: c'est l'exposition de Berne, c'est Mézières, avec ses superbes représentations de « Tell »; c'est, pour nous, Neuchâtelois, la perspective du prochain centenaire, et du 700me anniversaire de notre première charte. Ce que sera demain, c'est la génération actuelle qui le décidera; aimons donc le devoir, soyons attachés à notre patrie comme à notre foyer, et alors nous saurons la défendre s'il le faut.

Les chants des élèves ont été fort admirés; ces derniers ont exécuté « Notre drapeau », de Heinzierl, le « Chant de la création », de Haydn, et l'« Hymne à la patrie », de Barblan. A noter trois jeunes solistes, Mlles M. Wacker, Wyss et S. Sandoz, dont on a beaucoup aimé les voix si fraîches.

Au Mail

La fête s'est continuée au Mail. Durant tout l'après-midi; ce fut un envahissement qui défie toute description. Nos enfants ont eu de nombreuses distractions: danse, carrousel, mâts de cocagne, pêche miraculeuse, courses, etc; à les regarder, les adultes s'amusaient presque autant qu'eux. Inutile de dire que la répétition des chœurs d'ensemble, en plein air, fut un gros succès; c'est une innovation qu'on ne saurait assez encourager. L'animation n'a fait que croître jusqu'au soir, le temps admirable qui a régné toute la journée ayant fait sortir presque tout le monde des maisons.

Le banquet du corps enseignant a eu lieu le soir; il a parfaitement réussi. Des discours ont été prononcés par MM. Ed. Bourquin, major de table, Pierre de Meuron, conseiller communal, F. Blanc, président de la commission scolaire, Baumann, directeur de l'école normale, DuBois, pasteur, Hillebrand, instituteur, et D. Junod, pasteur.

***

On peut estimer à 8000 le nombre des enfants et adultes transportés hier par les trams de la ligne 1, de la ville au Mail, et à 1000 ceux transportés par les trams de la ligne 7. Sur la ligne 1, de 1 h. de l'après-midi à 11 h. du soir, le service a été excellemment organisé et a permis à tous d'employer ce moyen de locomotion sans bousculade et sans le moindre retard. Jamais encore un tel chiffre n'avait été atteint et jamais non plus nos trams n'avaient amené tant de monde de la banlieue.

POLITIQUE

Les affaires d'Orient

Le capitaine Ghillard a eu le temps de mettre les canons en sûreté avant la chute de Berat. On craint que Valona ne soit prise d'ici deux jours. Le général Deweer a l'intention de quitter Valona avec la garnison, parce que la position est défavorable et que l'insuffisance de la garnison ne lui permet pas de résister aux rebelles. La situation est toujours sans changement à Durazzo. De Rasboul, on a observé une animation particulièrement vive.

— On mande de Durazzo au Bureau de correspondance viennois:

« Suivant des nouvelles de source sûre, des combats viennent d'avoir lieu dans les environs de Valona. Deux vapeurs italiens sont en route pour cette ville, afin de mettre en sûreté la colonie italienne. »

Congrès socialiste français

Le parti socialiste unifié tient mardi, à Paris, et les deux jours suivants, un congrès national préparatoire du congrès de Vienne. M. Weill, député de Metz, dit que le rapprochement franco-allemand ne sera bientôt plus une chimère et pourra sous peu, par l'octroi de l'autonomie à l'Alsace-Lorraine, devenir une réalité. (Vifs applaudissements.)

M. Renaudet, socialiste français, répondant à M. Weill à propos du problème de l'autonomie de l'Alsace-Lorraine, dit qu'il faut que le monde se rende compte que les paroles prononcées dans les assises du prolétariat sont aussi importantes que celles échangées dans les entrevues entre chefs d'Etats.

A la séance du mardi après midi, on discute la résolution de Rosa Luxembourg, votée par le bureau socialiste internationnal, tendant à l'union des prolétaires pour lutter contre la société capitaliste qui est cause de la cherté de la vie.

Le 14 juillet en France

La fête nationale a été célébrée dans toute la France avec enthousiasme. Une foule nombreuse a acclamé partout la revue des troupes. Les dessinateurs Hansi et Zislin ont assisté à la revue de Belfort.

Le général Vaimbois allait à la revue de Nevers lorsque son cheval s'emballa et s'abattit. Le général a une double fracture de la jambe gauche.

La revue de Longchamps

De Paris: La revue de Longchamps a obtenu, mardi après midi, un succès particulier. La foule, encouragée par le temps merveilleux, était innombrable. Le président de la République a été acclamé avec enthousiasme, surtout lorsqu'il a remis leurs drapeaux aux divers régiments auxquels ils étaient destinés.

Une escadrille d'aéroplanes militaires a longuement évolué sur le terrain de manœuvres, provoquant des acclamations chaleureuses. Parmi les personnalités étrangères qui assistaient à la revue on signale Djemal pacha, qui a exprimé son admiration de l'ordre parfait du défilé. La cérémonie n'a été marquée que par de très petits incidents.

Chambre française

Grâce et amnistie

Mardi après midi, à la Chambre, M. Sixe-Quenin, socialiste, soutient un projet de résolution invitant le gouvernement à suppléer par des mesures de grâce à la loi d'amnistie qui est encore en discussion devant la commission.

M. Bienvenu-Martin, garde des sceaux, expose que le gouvernement a le regret de ne pouvoir s'associer au projet de résolution. Ce projet de résolution, dit le ministre, rendrait inutile le projet d'amnistie qui est devant la commission.

M. Aubriot, socialiste, appuie chaleureusement la proposition de son collègue.

La séance continue.

Au Sénat français

Les crédits pour les postiers

Le Sénat discute mardi après midi le budget. Il a maintenu le crédit pour les femmes en couche à cinq millions au lieu de sept millions que la Chambre avait votés.

A propos du budget des postes, une discussion s'élève relativement au crédit pour les frais de séjour des sous-agents des postes. (On sait que c'est la suppression de ce crédit en première lecture qui avait causé de graves incidents à la recette des postes.) La commission des finances du Sénat a à nouveau supprimé le crédit. Le ministre, M. Thomson, en demande le rétablissement. M. Thomson dit que les sous-agents ont dû croire à des promesses gouvernementales formelles. Il insiste auprès du Sénat pour qu'il veuille bien, en votant le crédit, faciliter la tâche gouvernementale, qui est difficile. M. Viviani insiste à son tour pour le vote du crédit. Finalement, malgré l'opposition de M. de Selves, le crédit pour les sous-agents des postes, refusé par la commission des finances, est adopté par 146 voix contre 113.

Le Sénat adopte avec quelques modifications le budget, dont l'ensemble est voté à l'unanimité.

L'assemblée reprend ensuite la discussion des dépenses non renouvelables des ministères de la guerre et de la marine.

NOUVELLES DIVERSES

Exposition nationale. — Du 25 juillet au 3 août aura lieu, dans la salle des congrès de l'exposition nationale suisse, une exposition philatélique nationale, organisée par la Société philatélique de Berne. Ont été admis à exposer tous les collectionneurs résidant en Suisse et tous les collectionneurs suisses ayant domicile à l'étranger. La valeur des timbres exposés s'élève à un million et demi; il a été organisé pour leur garde un service de surveillance spécial. Il y aura des timbres de toutes les parties du monde, mais c'est naturellement la Suisse qui sera le mieux représentée. Le 1er et le 2 août aura lieu le congrès philatélique suisse, qui réunira un grand nombre de collectionneurs de la Suisse et de nos pays voisins.

Militaire. — Est nommé capitaine des troupes vétérinaires le premier lieutenant Edouard Thalmann, de Neuchâtel, à Berne.

Le lieutenant Eugène Piaget, des Bayards, quartier-maître du groupe I des mitrailleurs d'infanterie, est promu premier lieutenant quartier-maître.

Les orages. — De divers côtés on reçoit des nouvelles sur les dégâts causés par les violents orages de dimanche. Au-dessus de Gunten, la circulation du chemin de fer routier a été interrompue, la foudre ayant causé de graves dommages en plusieurs endroits. A Schwarzengg un terrible orage de grêle, qui a sévi pendant près de cinq minutes, a complètement dévasté les cultures. A Faulensee, sur le lac de Thoune, des éboulements se sont produits et les pompiers ont dû être alarmés, La route d'Interlaken à Spiez a été défoncée en plusieurs endroits.

— La municipalité de Hérisau publie un appel à la population pour venir en aide aux victimes des inondations de dimanche causées par les orages. Les dégâts sont les plus mportants qui aient été enregistrés depuis la terrible catastrophe de 1876.

Le dessinateur Hansi. — On mande de Colmar le 14: Le dessinateur Hansi n'était pas encore rentré ce soir, à 6 heures, à Colmar. C'est ce soir qu'expirait le délai qui lui avait été accordé pour se présenter pour subir sa peine.

Condamnations. — Le tribunal de Tokio a rendu son jugement dans le procès qui s'est ouvert à la suite des scandales navals.

M. Poulley a été condamné à deux ans de prison et à une légère amende, M. Hermann à un an de prison, M. Blundell à dix mois de prison et M. Kasa à quatre mois. Il sera sursis pendant trois mois à l'exécution du jugement, sauf en ce qui concerne M. Poulley.

Navigation fluviale. — Le Conseil fédéral a décidé, mardi matin, de participer, par une prise d'actions de 200,000 fr. à la Compagnie pour la navigation du Rhin, à Bâle. L'administration des C.F.F. est chargée de cette opération.

Mot de la fin

Chez le médecin:

La femme du médecin. — Pourquoi ouvres-tu la porte du salon quand je chante?

— Le médecin. — Pour que les clients ne croient pas que c'est un malade...

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

Le Home rule

LONDRES, 15. — La Chambre des lords a voté le bill d'amendement du Home rule en troisième lecture.

L'impôt sur le revenu

LONDRES, 15. — La Chambre des Communes a adopté par 301 voix contre 207, la proposition d'impôt sur le revenu présentée par M. Lloyd George.

Collision

LYON, 15. — Une grave collision de tramways s'est produite mardi, à Lyon. Deux voitures transportant des voyageurs se sont rencontrées violemment. Une dizaine de personnes sont plus ou moins gravement blessées.

Au Parlement français

PARIS, 15. — La Chambre a adopté mardi soir, par 373 voix contre 126, l'ensemble du budget, après y avoir apporté quelques modifications qui rendent nécessaires son retour au Sénat.

Ensuite, dans une séance de nuit, elle a discuté le projet de loi, relatif aux contributions budgétaires de l'exercice 1915.

Le Sénat, dans une séance de nuit, a adopté une motion donnant mandat à la commission de l'armée de présenter, après les vacances, un rapport sur la situation du matériel de guerre.

L'ensemble des dépenses militaires non renouvelables est ensuite adopté à l'unanimité des 281 votants. Le Sénat s'ajourne ensuite à mercredi matin à 9 heures pour examiner le budget, retour de la Chambre.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Faillite de Fritz-Henri Vuille-dit-Bille, agriculteur, à la Corbatière près La Chaux-de-Fonds. Les actions en contestation doivent être introduites jusqu'au 21 juillet 1914 à l'office des faillites de La Chaux-de-Fonds, sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.

— Faillite de Georges-Albert Vuille-dit-Bille, agriculteur, aux Roulets près La Sagne. Les actions en contestation doivent être introduites jusqu'au 21 juillet 1914 à l'office des faillites de La Chaux-de-Fonds, sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.

— Faillite de veuve Lucie Maspoli, négociante, domiciliée à La Chaux-de-Fonds. Date de l'ouverture de la faillite: 25 juin 1914. Première assemblée des créanciers: 21 juillet 1914, à 11 heures du matin, à l'hôtel judiciaire de La Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions: 11 août 1914.

Monsieur le Dr Paul Humbert,
Mademoiselle Anne Humbert,
Monsieur et Madame Albert Favre, à Chézard, et leurs enfants,
Madame et Monsieur le pasteur Hæussler-Humbert et leurs enfants,
Mesdemoiselles Amélie et Marie Humbert;
Monsieur le professeur Bœzinger et ses enfants, à Palo-Alto,
Madame Hélène Guyot, à Auvernier;
les familles Prince-Junod, à Neuchâtel, Junod-Guyot, à Auvernier, Lheureux, à Sedan, DuBois et Glaser-DuBois, à Genève, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Paul HUMBERT
née Rose FAVRE

leur bien-aimée épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui, dans sa 52me année, après quelques semaines de maladie.

Neuchâtel, le 13 juillet 1914.

Je vous donne ma paix.
Jean XIV, 27.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 16 juillet, à 1 heure.

Domicile mortuaire: rue du Bassin 8 a.

ON NE REÇOIT PAS

Le présent avis tient lieu de faire part.

Les **soldats** et **amis** de l'**Armée du Salut** sont informés du départ pour la Patrie Céleste de leur chère camarade et amie,

Madame Sophie BONHOTE

L'enterrement aura lieu mercredi 15 juillet, à 1 h. après midi. — **Culte** à 12 h. ¼.

Domicile mortuaire: rue de la Chapelle 14, Peseux.

Le soir à 8 h. ¼, **réunion mémoriale** au local de l'Ecluse 20, Neuchâtel.

Les réclamations des abonnés étant le seul contrôle du service des porteuses de notre journal, les personnes qui auraient à signaler des irrégularités dans la distribution de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, sont priées d'en informer chaque fois notre bureau. — Téléphone 207.

Bulletin météorologique — Juillet

Observations faites à 7 h. 30, 1 h. 30 et 9 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés centigr. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
14	22.4	14.5	27.6	722.1	1.1	variab	faible	clair

15. 7 h. ½: Temp.: 19.2. Vent: N.-E. Ciel: clair.

Du 14. — Courte averse pendant la nuit, broiullard sur le lac et par moments sur le sol jusqu'à 8 h. ½ du matin. Joran le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5 mm.

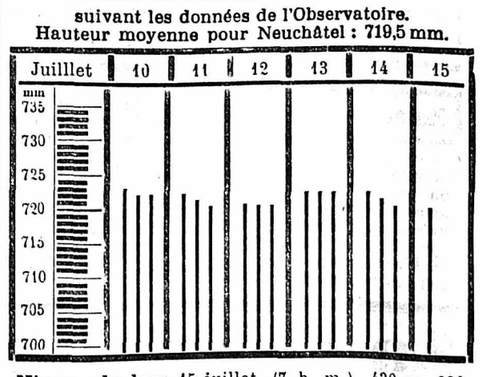

Niveau du lac: 15 juillet (7 h. m.) 430 m. 320

Température du lac: 15 juillet (7 h. m.): 21°.

Imprimerie Wolfrath & Sperlé